

Nº 7

## REPENSER L'ACTIVITÉ HUMAINE



#### DOSSIERS ET DOCUMENTS DE LA REVUE QUART MONDE

Nº 7

#### REPENSER L'ACTIVITÉ HUMAINE

Trois contributions du Mouvement international ATD Quart Monde 1988-1995-1997 introduites par Geneviève de Gaulle-Anthonioz

#### **DOSSIERS & DOCUMENTS:**

Sont également parus, dans la même collection :

- nº 1 : « Le Quart Monde, Partenaire de l'Histoire », 1988.
- nº 2 : « Familles sans abri : Un défi », 1988, épuisé.
- nº 3 : « Contre l'exclusion : Quels parcours d'insertion professionnelle et de qualification ? », 1992, épuisé.
- nº 4 : « Pour la formation et l'insertion économique des jeunes les plus défavorisés », 1993.
- nº 5 : « Aucun jeune sans avenir, une société pour demain », 1994.
- nº 6 : « Extrême pauvreté et droits de l'homme en Europe : Défendre des causes significatives », 1997.

#### SOMMAIRE

| « Toutes les mains sont utiles pour transformer la terre »  Introduction  par Geneviève de Gaulle-Anthonioz   | p. 5  |
|---|-------|
| « Les devoirs de l'État »<br>Message aux « États Généraux du Chômage et de l'Emploi » (1988)<br>par le père Joseph Wresinski  | p. 9  |
| « Pour combattre la pauvreté et l'exclusion, repenser l'activité humaine »<br>Contribution au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, mars 1995)   |       |
| par Alwine de Vos van Steenwijk   | p. 13 |
| I. Situation de départ  | p. 19 |
| II. Le droit d'être utile : les enseignements du père Joseph Wresinski  | p. 32 |
| III. Repenser l'activité humaine sur la base d'une expérimentation  | p. 38 |
| Extraits de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague   | p. 47 |
| « Intégrer la lutte contre la grande pauyreté dans les lignes directrices pour les politiques de l'emploi dans les États membres en 1998 » Contribution au Sommet pour l'emploi de l'Union européenne (Luxembourg, novembre 1997) par Xavier Godinot et Olivier Gerhard | p. 51 |
|   | (7)   |
| I. Associer les plus défavorisés aux politiques de l'emploi   | p. 53 |
| II. Créer de nouveaux emplois   | p. 57 |
| III. Garantir l'emploi, la formation, les revenus   | p. 60 |
| IV. Adapter le droit social à l'exigence de mobilité et de cohésion sociale   | p. 62 |
| Bibliographie   | p. 65 |

### « TOUTES LES MAINS SONT UTILES POUR TRANSFORMER LA TERRE »

#### Introduction par Geneviève de Gaulle-Anthonioz

« Nous sommes réunis ici pour nous engager, nous, nos gouvernements et nos nations, à œuvrer au développement social dans le monde entier de telle sorte que tous, hommes et femmes, en particulier ceux et celles qui vivent dans la pauvreté, puissent exercer les droits, utiliser les ressources et partager les responsabilités qui leur permettent de vivre une vie satisfaisante et de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de l'humanité... » \*

Avons-nous pris la mesure de ce que les chefs d'État et de gouvernement réunis à Copenhague du 6 au 12 mars 1995 ont ainsi proclamé, en ouverture de la Déclaration finale du Sommet mondial pour le développement social? En s'exprimant sur ce sujet en termes de droits et de responsabilités, la communauté internationale a rejoint la définition adoptée en février 1987 par le Conseil économique et social français, sur la base du rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* de M. Joseph Wresinski. La précarité, disaitelle en substance, conduit à la grande pauvreté, quand elle « ...compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible » \*\*

Une telle approche représente une grande avancée vers la réhabilitation des plus pauvres. Qu'ils ne soient plus jamais considérés comme responsables de leur situation, dès lors que la misère les prive de l'exercice de leurs droits les plus fondamentaux. Comment en effet assumer quelque responsabilité que ce soit dans sa famille, dans sa communauté et à l'égard de l'humanité, si la misère vous contraint à vivre dans l'insécurité absolue, dans la dépendance d'autrui, dans la honte et le mépris ?

\* Déclaration de Copenhague sur le développement social, Par. 9, in Sommet mondial pour le développement social, 6-12 mars 1995 (Nations unies, New York, 1995).

<sup>\*\*</sup> Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Rapport de M. Joseph Wresinski et Avis du Conseil économique et social français, 10 et 11 février 1987. Page 6 (cf. Avis et Rapports du Conseil économique et social, Journal officiel de la République française, année 1987, nº 6, 28 février 1987).

Permettre à tous les hommes et à toutes les femmes, particulièrement à ceux et celles qui vivent dans la pauvreté, d'exercer leurs droits, d'assumer leurs responsabilités et d'apporter une contribution au bien-être de l'humanité, tel est le défi que la communauté mondiale s'est donné lors du Sommet de Copenhague. Mais comment parvenir à relever un tel défi dans le contexte d'une économie aujourd'hui mondialisée ? Peut-on espérer que la croissance, quels que soient son rythme et son ampleur, puisse demain assurer un plein emploi de toutes les ressources humaines, alors que, même à son apogée au cœur des années soixante, elle n'a jamais véritablement atteint les travailleurs les plus paupérisés ?

La publication récente de nombreux articles, ouvrages, rapports ou études sur l'avenir du travail dans nos sociétés, témoigne de l'inquiétude de nos contemporains. Mais, une fois encore, une partie de l'humanité ne risque-telle pas de rester à l'écart du débat, comme si cela ne la concernait pas ?

Au-delà de leurs divergences, les analyses de ceux qui, dans le monde, à l'OCDE ou au Club de Rome, dans les instances de planification ou dans les universités, réfléchissent, écrivent et publient leur vision de l'avenir du travail, ont souvent pour trait commun de ne pas faire référence d'entrée de jeu à ces travailleurs depuis longtemps privés d'emploi ou condamnés aux travaux les moins dignes. Or ceux-ci sont aussi exclus d'un accès à la vie associative, culturelle, syndicale et politique. Sans représentation, ils ne participent pas aux débats qui s'esquissent, aux tables rondes et aux séminaires sur l'avenir ou le partage du travail.

Or, comme l'affirmait le père Joseph Wresinski, « la lumière ne peut être saisie qu'à partir de la nuit totale » \*. N'est-ce pas justement à partir de l'expérience de ceux qui sont intégralement privés de leurs droits, et notamment de ce droit essentiel de pouvoir contribuer par son travail à l'avenir de l'humanité, que nous pourrons comprendre vraiment le défi posé à notre société et tenter d'y apporter réponse ?

Il est donc grand temps d'introduire les plus pauvres, leur condition, leur expérience de vie, leur pensée dans le débat contemporain sur l'avenir du travail et des autres formes de l'activité humaine, sur leur équitable répartition dans la vie de chacun.

<sup>\*</sup> Quart Monde et Droits de l'homme, Intervention du père Joseph Wresinski lors du lancement des Cercles de pensée « Quart Monde et Société », 1980.

C'est ce que tente le dossier qui vous est proposé. Il s'ouvre sur l'appel que le père Joseph Wresinski adressait peu de temps avant sa mort aux « États généraux du chômage et de l'emploi » réunis à Paris en mars 1988. Aboutissement de la réflexion et de l'action d'un homme né lui-même dans la misère et n'ayant cessé de la combattre, ce message est un des fondements de la contribution du Mouvement international ATD Quart Monde au Sommet mondial pour le développement social, préparée et présentée par sa présidente, Madame Alwine de Vos van Steenwijk et réalisée dans le cadre d'un contrat avec les Nations unies.

Ce dossier ne prétend pas traiter cette question de façon exhaustive. Nous souhaitons seulement qu'il permette un débat sur son analyse, sur ses forces et ses faiblesses, sur ses propositions et sur les chemins à emprunter pour avancer dans leur réalisation. En le publiant dans ses « Dossiers et documents », la revue *Quart Monde* invite à la réflexion et au dialogue.

C'est dans cette perspective que nous avons souhaité y joindre une deuxième contribution qui, bien qu'elle ne concerne que l'Union européenne, s'inscrit dans le prolongement du Sommet de Copenhague dont un des thèmes centraux était l'emploi et son avenir. Il s'agit de la contribution du Mouvement international ATD Quart Monde au Sommet extraordinaire sur l'emploi des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, les 20 et 21 novembre 1997 à Luxembourg.

Le monde est engagé, de manière sans doute irréversible, dans une mutation de grande ampleur. C'est au cœur de cette mutation que les plus pauvres doivent pouvoir se faire entendre. Le père Joseph Wresinski nous le disait en 1987, quand il attirait notre attention sur les objectifs que l'Union européenne s'était fixés pour 1992 : « Nous n'allons pas attendre l'achèvement de nos mutations économiques, pour nous ranger à leurs côtés. D'autant moins que ces mutations réalisées sans eux et sans tenir compte de leur expérience ne les serviront pas par la suite. La grande pauvreté que nous emmenons vers une nouvelle société ne disparaît pas ainsi comme par enchantement. Il faut nous en défaire par la construction même de cette société; sinon elle sera à nouveau comme incrustée dans ses murs. » \*

Instruit par son expérience personnelle de la misère comme par ses rencontres tout au long de sa vie avec les populations en grande pauvreté, le père Joseph

<sup>\*</sup> Préface du Père Joseph Wresinski, in Passeport pour une société fondée sur les Droits de l'homme, 1987, Éditions Quart Monde.

Wresinski n'a cessé d'affirmer le droit de tout être humain à manifester sa dignité en offrant librement une contribution à sa communauté et à l'humanité. Dans son message aux « États généraux du chômage et de l'emploi », il réaffirmait, face aux mutations économiques et sociales, les droits indissociables à l'emploi et à la culture, invitant à supprimer le chômage et à le « transformer, lorsqu'il ne peut être évité, en un temps sabbatique, un temps où les intéressés puissent réellement se ressourcer, se former, maîtriser de nouvelles technologies; en un temps, surtout, où ils puissent, à travers tout cela, acquérir une culture universelle qui leur a toujours manqué pour obtenir une situation d'égalité dans la vie économique et dans la vie tout court » \*. Pour « mieux asseoir les droits et les libertés de l'homme » \*\*, le père Joseph Wresinski nous invitait en réalité à repenser l'activité humaine pour combattre la misère et en refuser la fatalité. Ne nous offre-t-il pas là une utopie mobilisatrice à la mesure de notre temps, un projet de civilisation porteur d'espérances aussi folles que l'abolition de l'esclavage ou l'instauration du suffrage universel?

> Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Présidente du Mouvement ATD Quart Monde France, Membre du Comité de suivi national du Sommet mondial pour le Développement social

\*\* Opus cité.

<sup>\*</sup> Père Joseph Wresinski, Des devoirs de l'État. Message aux « États généraux du chômage et de l'emploi ». Revue Quart Monde, nº 126.

## « DES DEVOIRS DE L'ÉTAT »

Message aux « États généraux du chômage et de l'emploi » (1988)

par le père Joseph Wresinski

L'importance des « États généraux du chômage et de l'emploi », et des questions qui y seront débattues, est évidente. Ils compteront pour les travailleurs et travailleuses actuellement sans emploi ou menacés d'en être privés. Mais bien au-delà, ils compteront pour toute une société aujourd'hui au défi de repenser, dans le cadre de la réalisation de l'ensemble des droits de l'homme. l'égalité du droit au travail et à la participation. Ces « États généraux » auront, en effet, valeur de progrès, dans la mesure où ils sauront examiner les réalités du droit au travail dans le contexte de l'indivisibilité de l'ensemble des libertés et des droits de l'homme et du citoyen.

Dans une société où gagner sa vie par le travail était progressivement devenu le principal moyen, le moyen quasi absolu, de manifester sa dignité d'homme et de citoyen, nous n'avons nullement veillé, pendant plusieurs décennies, à ce que le droit à l'occupation professionnelle soit concrètement assuré jusqu'au bas de l'échelle sociale. Plus grave,

les systèmes de sécurité permettant aux chômeurs de garder leur statut de travailleur et une protection pour leur famille étaient également inaccessibles aux plus pauvres. Ces manques de garanties sont antérieurs au ralentissement et aux grandes mutations économiques. Ils ont permis qu'avec l'extension du chômage de longue durée, progresse l'exclusion du statut et des droits acquis des travailleurs, particulièrement parmi les hommes et les femmes les moins qualifiés, voire illettrés.

On peut dire qu'aujourd'hui, le nombre des intéressés augmentant, les failles de notre façon d'appliquer les droits de l'homme reconnus par la Constitution sont devenues plus visibles. Elles choquent de plus en plus l'opinion qui les avait ignorées pendant quelques décennies. Il ne peut donc plus être question, aujourd'hui, d'un « traitement du chômage ». En effet, les « traitements » ad hoc, temporaires, par le moyen d'un « travail minimum » ou d'une formation technique, qui ne donnent pas accès au marché de

l'emploi ni à la participation, ne contribuent pas à rétablir des droits. Il restera toujours vrai que la création d'emplois et la mise en place de moyens de formation d'envergure demeurent un devoir absolu de l'État. L'appréciation de ce devoir ne peut pas continuer à dépendre de la seule bonne volonté ou de l'idéologie de tel ou tel parti au pouvoir. Il faut un consensus national qui ne permette plus de faire du chômage l'enjeu de rivalités politiciennes changeantes.

Mais il faut aussi un autre consensus de la nation, pour ce qui concerne la valorisation réelle du temps où des travailleurs n'auront pas d'emfonctionnaires, ploi. Des employés, des cadres, des instituteurs, des travailleurs indépendants, parlent de plus en plus de la nécessité, dans la vie professionnelle moderne, d'années sabbatiques, de temps de recyclage libre, de mises en congé volontaire... Ils revendiquent et obtiennent, avec raison, ce temps destiné non pas à une formation plus poussée dans leur champ professionnel strict mais à un élargissement significatif de leur formation culturelle plus générale.

Ceux qui sont ainsi dans la course pour la participation la plus large à la vie économique de demain ne se trompent pas sur l'exigence de base que représente un solide enrichisse-

ment culturel. Malheureusement, ce moyen manque totalement aux chômeurs de longue durée, alors qu'il leur est plus nécessaire encore parce qu'ils ont souvent bénéficié de moins d'acquis culturels et en ont même perdus. La culture au sens large est ce dont, d'une façon générale, le monde ouvrier a toujours été privé. Il a dû se bâtir et sortir de la pauvreté à la force de ses poignets et grâce à son organisation. Les travailleurs en grande pauvreté n'ont pas cette possibilité-là. La culture est désormais pour eux un besoin et un droit absolu.

Un second devoir inexorable de l'État est donc de mieux asseoir les droits et libertés de l'homme, en prenant des mesures pour que le temps de chômage, lorsqu'il ne peut être évité, soit transformé en un temps sabbatique; en un temps où les intéressés puissent réellement se ressourcer, se former, maîtriser de nouvelles technologies; en un temps, surtout, où ils puissent, à travers cela, acquérir une culture universelle qui leur a toujours manqué pour obtenir une situation d'égalité dans la vie économique et dans la vie tout court.

Lutter pour que chacun ait un travail de valeur et puisse avoir l'honneur d'être considéré comme un travailleur de rang est un combat essentiel. Mais justement pour réussir ce combat de fond, il faut en même temps lutter avec opiniâtreté pour que la période parfois inévitable de chômage soit ce temps sabbatique de l'avancée humaine et culturelle, temps de la formation la plus vaste, y compris à la participation syndicale, politique, religieuse et à la création artistique.

Aussi le Mouvement international ATD Quart Monde demande-t-il aux « États généraux du chômage et de l'emploi » :

- d'exiger, pour les chômeurs de longue durée, pour tous les chômeurs et pour tous les travailleurs de niveaux de formation modeste et menacés de chômage, le droit à la culture;
- d'exiger que des mesures significatives soient prises, pour que le double droit au travail et à la culture soit ancré de façon irréversible dans les devoirs de l'État.

## POUR COMBATTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION, REPENSER L'ACTIVITÉ HUMAINE

Contribution au Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, mars 1995 par Alwine de Vos van Steenwijk

Le Sommet mondial pour le développement social sera l'occasion d'une vaste réflexion sur les conditions d'un développement pour tout homme et pour tous les hommes, dans toutes les régions du monde. Son contexte est celui d'une interrogation sur les finalités mêmes du développement. Si nous voulons poursuivre l'idéal d'un développement des hommes, plutôt que des économies, il est sans doute urgent de rechercher et d'expérimenter une nouvelle synthèse entre développement économique, développement social et développement culturel. Cette synthèse devrait concilier une saine compétitivité économique avec le droit de tous à la participation et, par conséquent, concilier la croissance économique non seulement avec la solidarité, mais avec le partenariat de tous.

Les Nations unies qui organisent le Sommet de Copenhague ont défini quelques priorités auxquelles celuici doit s'attacher: — « le renforcement de l'intégration sociale, particulièrement des groupes sociaux les plus désavantagés et marginalisés » ;

 « l'atténuation et la réduction de la pauvreté » ;

— « le développement d'emplois productifs ».

Car il y a « nécessité de réorienter les politiques sociales et de placer les besoins humains au centre des politiques » et il importe d'entreprendre « une démarche très diversifiée portant sur tous les aspects du développement et impliquant tous les acteurs » \*.

Rappelons que, dans la pensée de l'ONU, la notion de développement social recouvre à la fois les politiques sociales sectorielles (santé, éducation, emploi...) et les questions relatives au fonctionnement et

<sup>\*</sup> Rapport du Secrétaire général de l'ONU au Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, New York, janvier 1994.

au devenir des sociétés (égalité des chances, répartition des revenus et des services...).

Le « Sommet s'intéressera surtout aux aspects communs de la condition humaine à travers le monde et aux aspirations partagées par des communautés qui restent séparées par la géographie et l'histoire [et visera à] stimuler la coopération internationale sous toutes ses formes, afin d'aider à la mise en œuvre, au niveau national, de politiques sociales adaptées, efficaces et impliquant tous les citoyens ».

Pour le Secrétaire général de l'ONU, il faudra pouvoir évaluer les décisions et recommandations du Sommet « à l'aune de leur contribution aux idées et politiques qui façonnent les conditions de vie des peuples, et particulièrement des plus faibles d'entre eux » \*.

C'est dans le cadre d'une telle approche que le Mouvement international ATD Quart Monde entend poursuivre une réflexion portant conjointement sur : l'emploi, l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, en prenant les plus pauvres comme partenaires privilégiés de la pensée et comme acteurs indispensables à la réalisation de la politique à préconiser.

#### Intégration sociale, lutte contre la pauvreté, emploi : un même enjeu

Depuis 1945, les États membres de l'ONU ont toujours eu à faire face à la pauvreté. Ils ont cru, pendant un temps, que celle-ci allait disparaître dans les pays riches et s'atténuer ailleurs. Nous savons aujourd'hui qu'il en est allé tout autrement.

Dans les pays du Nord, l'extrême pauvreté n'a jamais été vaincue et les situations de pauvreté relative progressent de nouveau. Parmi les facteurs constants de précarité : la fragilité de la situation professionnelle, voire l'absence d'emploi.

Dans les pays du Sud, même là où l'économie nationale a progressé de manière significative, la pauvreté reste préoccupante. Quant à la pauvreté extrême, toujours difficile à circonscrire, elle y atteint un nombre croissant d'individus.

Partout, la pauvreté a partie liée avec la situation de travail.

C'est au père Joseph Wresinski que nous devons une meilleure compréhension de ce processus qui peut conduire des précarités de l'existence, notamment de l'absence d'emploi, à la grande pauvreté. Pour plus de clarté, reprenons sa définition adoptée par le Conseil économique et social français en 1987:

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notam-

<sup>\*</sup> Idem.

ment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soimême, dans un avenir prévisible » \*

Cette définition de la pauvreté, comme « processus » de privation progressive des moyens d'assumer des responsabilités et d'exercer des droits, a été dictée par l'expérience des plus pauvres eux-mêmes et exprimée par un homme né luimême dans une pauvreté extrême. Elle atteste qu'on peut aller de la marginalisation relative à l'exclusion totale.

Le risque de refoulement vers la marge d'une société peut être lié à des causes très diverses, relatives à

- · dans beaucoup de pays européens, un cadre au chômage se retrouve certes en marge de la vie professionnelle, mais il ne perd pas pour autant toute relation, ni toute participation à la vie culturelle, sociale, spirituelle ou politique. Tandis qu'un travailleur sans instruction ni métier, frappé de chômage et vivant dans des conditions de grande précarité, risque à terme de voir se rompre le peu de liens qu'il avait. Pour lui et avec lui, toute forme de partenariat est compromise en raison de son état de dépendance totale de la solidarité publique;
- dans des zones rurales à première relativement homogènes, vue comme en Amérique Latine, la pénurie économique ne pèsera pas de la même façon sur celui qui possède un peu de terre et sur celui qui n'en a pas. Le premier participera toute l'année au travail communautaire et au partage de son fruit. Le second ne pourra s'y investir que de façon saisonnière pour une rémunération minime, selon les en main d'œuvre besoins du

la santé, au sexe, à l'appartenance culturelle, ethnique, religieuse ou politique. Mais toutes les précarités ne conduisent pas obligatoirement à la grande pauvreté. Pour l'illustrer, nous nous appuyons sur deux exemples :

<sup>\*</sup> Conseil économique et social (France), Grande pauvreté et précarité économique et sociale. Rapporteur M. Joseph Wresinski. (Avis et rapports du Conseil économique et social. J.O. de la République française, année 1987, nº 6).

moment. Ses enfants les plus grands seront placés comme domestiques chez des familles en ville. Les plus jeunes n'iront pas à l'école, faute de moyens pour payer les fournitures scolaires. Et si un enfant tombe malade, la famille ne pourra pas lui assurer les soins nécessaires.

Ainsi nous pouvons mieux saisir le lien qui existe entre précarité et marginalisation, entre grande pauvreté et exclusion. Dans la mesure où, en plus grand nombre qu'hier, sont repoussés vers la marge de nos sociétés ceux qui souffrent du cumul de certaines précarités, cette marginalisation, par la rupture des liens sociaux qui l'accompagne, se confond avec le cercle vicieux qui entraîne les personnes et les familles vers la grande pauvreté.

À la limite, grande pauvreté et exclusion totale se présentent à nous comme un seul et même phénomène. Elles représentent l'aboutissement d'un même processus. C'est pourquoi notre réflexion porte sur la pauvreté en même temps que sur l'exclusion. Nous partons du fait que l'absence de possibilités et de moyens pour participer par le travail à la vie économique joue un rôle prépondérant.

## Pourquoi un partenariat avec les plus pauvres ?

La continuité que l'on observe, entre précarité et pauvreté extrême

d'une part, entre marginalisation et exclusion totale d'autre part, ne doit pas nous faire oublier que lorsque les précarités s'accumulent et que les conditions de vie deviennent insupportables, ceux qui les subissent se trouvent dans une situation il devient impossible où s'inscrire dans des projets communautaires. En effet, ils n'ont plus de prise sur leur propre existence. Chaque jour, ils doivent trouver les moyens de survivre, sans avoir de garanties pour le lendemain. On dira d'eux qu'ils « ne veulent pas s'en sortir » et on fera de moins en moins appel à eux.

Au sein de l'Union européenne, nous constatons que l'idée est toujours communément admise que la meilleure façon de lutter contre la pauvreté et l'exclusion est de garantir un socle de droits sociaux fondamentaux pour les travailleurs \*. Ces droits, pense-t-on, s'étendront automatiquement aux catégories plus vulnérables de la société. L'histoire de la sécurité sociale en Europe nous démontre que les choses sont en réalité beaucoup moins simples. Il est vrai qu'au cours d'une période de prospérité, dans les années

<sup>\*</sup> Cf. le livre vert de la Commission européenne, L'avenir de la politique sociale européenne, Bruxelles, 1993. (Com(93)551). Cf. aussi la réponse de la Confédération européenne des syndicats — résolution du Comité exécutif — Bruxelles, 10-11 mars 1994.

soixante, des droits acquis pour les travailleurs salariés ont été étendus à d'autres catégories. Mais, sous la pression d'une réduction imposée des dépenses publiques, ils sont aujourd'hui, pour certains ayants droit, soumis à des conditions spécifiques, comme par exemple la signature d'un contrat d'insertion (qui se limite souvent d'ailleurs à l'obligation d'accepter n'importe quel travail, fût-il le moins gratifiant qui soit). Finalement on constate que de plus en plus d'individus n'ont pas accès à ces droits.

En fait, l'histoire de l'Europe occidentale nous montre que certaines conquêtes sociales ne bénéficient que très difficilement, voire jamais, aux populations les plus pauvres qui en ont été exclues au départ. Le père Joseph Wresinski a toujours demandé que soit créé un plancher de droits en dessous duquel nulle personne, si défavorisée soit-elle, ne puisse plus tomber. N'avoir pas su instaurer un tel plancher au temps de la prospérité, fait qu'en des d'insécurité économique générale, des personnes jusqu'alors à l'abri peuvent basculer dans la pauvreté et l'exclusion.

Nous avons là deux raisons pour lesquelles il nous paraît indispensable à l'avenir d'élaborer les politiques en partenariat avec les plus pauvres.

Parce qu'ils connaissent l'exclusion parfois depuis de nombreuses générations, parce qu'ils n'ont guère ou pas du tout bénéficié des avancées sociales, les plus pauvres peuvent apporter leur expérience et leurs réflexions. Cette contribution serait bénéfique non seulement à euxmêmes mais aussi à tous ceux qui connaissent aujourd'hui des situations de précarité et d'exclusion. Ensuite, nous constatons que pour qu'une politique bénéficie effectivement aux plus pauvres, il est nécessaire que ceux-ci soient d'emblée pris en considération. Ils doivent l'être dès la conception de ces

En somme, rendre ces populations exclues partenaires, agents de leur propre développement, est une question à la fois de justice et d'efficacité. Bâtir la communauté nationale et internationale à partir de l'expérience des plus pauvres, et en collaboration active avec eux, témoignerait d'une société qui aurait définitivement rompu avec la juxtaposition de politiques destinées au plus grand nombre et de politiques spécifiques pour les exclus.

politiques, durant leur réalisation et

jusqu'à leur évaluation.

## Redistribution, intégration, protection

Dans son message aux participants du colloque sur le Sommet mondial pour le développement social \*, organisé à Paris par le Centre d'information des Nations unies pour la France en collaboration avec le Mouvement international ATD Quart Monde, Monsieur Boutros Boutros Ghali a précisé que les politiques à définir devraient concerner particulièrement la redistribution des revenus, l'intégration des individus et la protection sociale.

La redistribution des revenus, moyen classique pour rechercher la justice sociale dans une économie de marché, demeure toujours nécessaire. Mais la crise actuelle semble montrer qu'elle est insuffisante. Seule une véritable *redistribution des chances* peut venir à bout de la pauvreté et de l'exclusion.

L'intégration des individus dans la société dépend de leur possibilité d'y assumer un rôle. Aussi l'emploi et, d'une manière plus générale, l'activité utile de tous doivent devenir une finalité explicite des politiques économiques et sociales.

La protection sociale, telle qu'elle a été développée dans les économies de marché, a suivi les mouvements conjoncturels du cycle économique. Aujourd'hui, de véritables

#### Repenser l'activité humaine

Nous voudrions dans les pages qui suivent traiter des thèmes de la pauvreté et de la marginalisation à travers leur manifestation primordiale en notre temps: l'impossibilité pour des personnes ou des groupes d'être à la fois autonomes et utiles à leur entourage, par le travail en particulier. Nous le ferons en nous appuyant sur l'expérience et la vie des plus pauvres.

Nous partageons l'idée déjà répandue qu'un « traitement social » du chômage et de l'exclusion ne suffit plus et qu'il est devenu indispensable de concevoir autrement l'ensemble de l'activité humaine à l'intérieur et en dehors des systèmes économiques dominants. Pour cela, nous nous référerons à l'expérience, à la vie et à la pensée d'un homme issu lui-même de la grande pauvreté, le père Joseph Wresinski. Durant trente ans, celui-ci a inspiré une démarche originale, fondée sur le droit de tout homme d'être responsable, en partenaire authentique, de l'avenir de son pays et de la communauté internationale.

mutations structurelles affectent la vie économique, au Nord comme au Sud. Aussi la protection sociale doit devenir partie intégrante des ajustements structurels.

<sup>\*</sup> Message du secrétaire général de l'ONU, colloque sur le Sommet mondial pour le développement social, Centre d'information des Nations unies à Paris, communiqué de presse n° 29/94 du 14 décembre 1994.

Peut-on englober dans une même démarche toutes les situations, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest? C'est une question qui nous est souvent posée. Le Sommet, nous l'avons souligné, prévoit de s'intéresser « surtout aux aspects communs de la condition humaine à travers le monde... ». C'est une option que nous partageons d'autant plus volontiers que, depuis trentehuit ans, nous sommes témoins que les populations les plus pauvres et les plus exclues vivent, dans divers pays du monde, des expériences de souffrance, de pensée et d'espérance réellement communes.

\*\*

#### I. SITUATION DE DÉPART

Nous voudrions dans ce chapitre reprendre, brièvement, les analyses les plus courantes des phénomènes économiques qui, à travers le monde, peuvent être considérés comme les principales causes des précarités et marginalisations. Nous devons le faire en nous posant une question que la plupart de ces analyses passent sous silence : comment ces phénomènes économiques affectent-ils actuellement les personnes et familles déjà épuisées par une longue misère ? Nous nous

interrogerons aussi sur ce qu'en pensent d'une part les intéressés et d'autre part les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les ONG et l'opinion publique.

#### Au niveau global, des progrès ont été réalisés

La seconde partie du vingtième siècle a enregistré d'importants changements: croissance économique, augmentation de l'espérance de vie, amélioration des conditions de vie Même si, comme le souligne l'Unicef \*, les populations pauvres majoritaires dans le monde ne reçoivent toujours qu'une part minoritaire des crédits, il faut reconnaître que de actions nombreuses ont tenté d'améliorer les niveaux d'instruction et de santé, de promouvoir de meilleures conditions pour les femmes et les enfants, de soutenir des projets de développement.

En ce qui concerne les plus pauvres, il existe des signes qui témoignent d'un changement à leur égard : la reconnaissance par l'ONU du « 17 octobre » comme Journée mondiale du refus de la misère \*\*; le souci d'organisations intergou-

<sup>\*</sup> Unicef. Eau et assainissement: atteindre les objectifs mondiaux. New York, mars 1994.

<sup>\*\*</sup> Assemblée générale des Nations unies, résolution 47/196 (22 décembre 1996).

vernementales « d'atteindre les plus pauvres » \* ou d'étudier les liens existant entre grande pauvreté, famille et droits de l'homme \*\*. Ce changement est significatif car il conduit à considérer les êtres humains vivant dans la misère comme des citoyens capables de penser et d'agir pour le bien d'autrui et le leur propre. La reconnaissance internationale du combat du père Joseph Wresinski, de son rapport Grande pauvreté et précarité économique et sociale \*\*\*, de sa conception de la lutte contre la pauvreté en termes de responsabilités et de droits humains, y a beaucoup contribué

## 2. Inégalité, pauvreté et misère s'aggravent

#### 2.1. Inégalités entre pays

Ces deux dernières décennies, sous les coups d'une « crise » révélatrice d'une mutation profonde, les inégalités existantes se sont aggravées, au dire de nombreux experts. Elles ont précipité dans la misère et l'exclusion des populations entières.

L'écart entre les nations a continué de s'accroître. La Banque mondiale \* nous apprend qu'une croissance globale de 1.3 % a été observée en 1992. Mais si l'Asie du Sud-Est a connu un fort décollage, la situation dans les pays à faible revenu, lourdement endettés, s'est nettement dégradée. D'autre part, l'indice des prix des produits de base non pétroliers a atteint son plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale. Pour des pays où la production agricole et minière constitue la principale richesse, cette évolution est catastrophique.

Ce même phénomène se remarque aussi entre des régions d'un même pays ou d'un groupe de pays comme l'Union européenne. Ainsi en Italie, la division nord-sud s'élargit. Au Royaume-Uni, on relève de grandes disparités régionales. L'Allemagne a la région la plus riche de l'Union, Hambourg, mais aussi la plus pauvre, la Thuringe \*\*.

Nous ne détaillerons pas la situation dans les pays de l'Afrique sub-saharienne dont de nombreuses analyses notent l'enlisement dans la pauvreté. On peut constater par exemple une dégradation de la qualité de

\*\* Cf. The European, du 10-10-1994.

<sup>\*</sup> Atteindre les plus pauvres, étude réalisée par le Mouvement international ATD Quart Monde, pour le compte de l'Unicef.

<sup>\*\*</sup> Commission des droits de l'homme de l'ONU. Rapport final sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, présenté par le Rapporteur spécial M. Leandro Despouy. 28-06-96. (E/CN.4/Sub.2/1996/13).

<sup>\*\*\*</sup> Rapport Grande pauvreté et précarité économique et sociale ; op. cit.

<sup>\*</sup> Banque mondiale. Rapport annuel 1993 (Washington D.C., août 1993). C'est par rapport à la lutte contre la pauvreté que devrait être jugée l'action de la Banque.

l'enseignement primaire, une désorganisation des systèmes de santé, une aggravation de la malnutrition et de la mortalité infantile \*.

Dans ce contexte, il importe de souligner le courage des gouvernants et des populations qui résistent et inventent chaque jour des solutions aux multiples problèmes posés. Ce sont d'innombrables gestes pour s'en sortir envers et contre tout, généralement ignorés par l'opinion, qui permettent à des peuples de ne pas sombrer dans la désespérance la plus totale. On peut se référer sur cet aspect à l'étude de James Scott \*\*.

Il est vrai cependant que certains pays, se retrouvant sans moyens propres, avec des fonctionnaires payés sur des fonds étrangers, ne peuvent pas reconquérir, par euxmêmes, un développement et un dynamisme économiques tant soit peu autonomes. Dans ces nations les plus en difficulté, l'épuisement des corps et des esprits touche une majorité de la population. Comment, dans de telles conditions, l'écart avec les autres pays en déve-

loppement ne se creuserait-il pas encore davantage?

#### 2.2. Inégalités entre groupes sociaux

Partout, les effets des guerres et des pénuries sont diversement ressentis. Ce sont généralement les plus pauvres qui paient le plus lourd tribut à ces fléaux. Par exemple à Sarajevo, des médecins alliés du Mouvement ATD Quart Monde ont constaté que, durant les hostilités, le taux de mortalité infantile était huit fois plus élevé dans les rues les plus dégradées de la ville que dans les quartiers résidentiels; mortalité due non pas au conflit armé mais à la malnutrition, à la maladie, au froid...

Dans le cadre de ce document, nous abordons la pauvreté et la marginalisation à partir de l'exclusion du marché de l'emploi. Dans les pays occidentaux, le travail est devenu un facteur important d'égalité entre citoyens et progressivement le moyen essentiel d'une reconnaissance sociale. Dans les Universités populaires Quart Monde \*, de nombreux hommes ayant vécu dans des conditions de grande misère expli-

versity Press, 1985).

<sup>\*</sup> Cf. article de Katherine Marshall, directeur du Département Afrique sahélienne à la Banque mondiale, dans le journal Le Monde du 12-04-1994 (supplément « L'économie »)

<sup>\*\*</sup> James Scott, Weapons of the weak: Everyday forms of peasant resistance (Yale Uni-

<sup>\*</sup> Les Universités populaires Quart Monde ont été créées par le père Joseph Wresinski dans les pays occidentaux, dans le cadre de son action pour le droit au savoir, à la vie associative, et à la participation aux affaires de la société. Elles rassemblent des hommes et des femmes de tous milieux qui mettent en œuvre la priorité aux plus pauvres.

quent que le travail permet d'assurer des ressources, mais aussi de faire reconnaître sa dignité, notamment vis-à-vis de ses propres enfants.

Déjà dans les années de prospérité, le père Joseph Wresinski dénonçait l'exclusion des plus pauvres du monde du travail. Aujourd'hui, l'extension du chômage à d'autres populations moins défavorisées conduit certains organismes à s'inquiéter d'une dualisation de la société. A côté des chômeurs de longue durée, l'OCDE prend en compte une nouvelle catégorie de « travailleurs découragés, à temps partiel contre leur gré, ou sousemployés » \*. On estime par exemple qu'en Allemagne, d'ici à l'an 2000. les travailleurs SOUSemployés pourraient constituer une réserve latente de 2,6 millions de personnes en plus des 3,3 millions de chômeurs déclarés auxquels il faut s'attendre. En outre, et c'est sans doute plus grave encore, réapparaît dans le langage administratif la notion d'un ensemble de chômeurs irrécupérables « dont la remise au travail n'est pas négociable ».

L'exclusion des circuits officiels de l'emploi est liée à d'autres précarités. C'est ce que le père Joseph Wresinski a souligné à maintes reprises \*. On ne peut pas isoler le chômage chronique des travailleurs sans qualification de tout ce qui affecte la vie des très pauvres : l'absence de logement décent, l'errance, les pressions faites dans les domaines de la santé et de la vie familiale, l'illettrisme qui reste un défi non seulement dans les pays en développement mais aussi dans les pays industrialisés.

Cette absence de toutes les sécurités de base (travail, logement, santé, ressources, instruction...) met en cause, pour les plus pauvres, les libertés fondamentales. Parmi celles-ci, le droit de vivre en famille. Le rapport Familles du Quart Monde, acteurs de développement \*\* souligne combien, dans

\* Cf. Joseph Wresinski, Les plus pauvres,

révélateurs de l'indivisibilité des droits de

l'homme in 1989 : les droits de l'homme en

question. (Commission nationale consultative des droits de l'homme. La documenta-

tion française. 1990); cf. également son intervention à la 43<sup>e</sup> session de la Commis-

sion des droits de l'homme de l'ONU, La grande pauvreté, défi posé aux droits de l'homme en notre temps (E/CN/.4/1987/NGO/2).

\*\* Mouvement international ATD Quart

Monde, Les familles du Quart Monde, acteurs de développement. (I.R.F.R.H., Pierrelaye, 1993). Rapport réalisé avec le soutien du Secrétariat de l'ONU pour l'Année internationale de la famille. Publié en 1994 sous forme de livre aux Éditions Quart Monde sous le titre Est-ce ainsi que des familles vivent?

<sup>\*</sup> OCDE, Forum sur l'Avenir. Janvier 1994, introduction page 4.

tous les pays du monde, la misère risque de détruire la famille : des hommes doivent partir au loin dans l'espoir de trouver du travail, d'autres fuient par honte de ne pouvoir subvenir aux besoins des leurs... De ce fait, certains enfants sont parfois livrés à la rue. Malheureusement, on relève trop peu que ces familles très pauvres font souvent preuve d'endurance et de renoncement pour essaver de maintenir leur unité. Mais il est certain que la misère persistante empêche ceux qui en sont victimes d'exercer leurs droits fondamentaux

L'opinion publique et les décideurs ont trop tendance à rendre ces victimes responsables, voire coupables de leur situation. En témoignent dans de nombreux pays les contreparties du revenu minimum, exigées en particulier des très pauvres, sans cesse soupçonnés de paresse ou de fraude : travaux humiliants, rétribués de façon dérisoire, défiant les accords internationaux signés dans le cadre de l'OIT...

Il est vrai que ces transgressions des normes internationalement admises permettent parfois aux travailleurs les moins qualifiés de trouver quelque emploi. Mais lorsqu'ils continuent de se laisser embaucher (ou de laisser embaucher leurs enfants) dans de telles conditions, ces travailleurs les plus démunis provoquent la protestation des organisations syndicales qui dénoncent à travers eux une exploitation du travail et une violation des droits de l'homme.

Dans les pays en voie de développement, le fossé entre les populations vivant dans un état de pauvreté relative et les populations totalement exclues semble s'accentuer aussi. Dans plusieurs pays d'Asie où l'économie progresse de façon spectaculaire, les plus pauvres sont les victimes de cette nouvelle croissance. Les terrains occupés par des bidonvilles dans les grandes agglomérations ont pris une telle valeur que leurs propriétaires, publics ou privés, ont entrepris de déloger massivement leurs habitants. Les autorités leur proposent des terrains de remplacement dans des zones non défrichées, encore moins viabilisées, loin du centre de la ville et, par conséquent, éloignées réseaux de l'emploi et des marchés. Prenons l'exemple d'Haïti quand l'embargo international a frappé le pays. Dans la lutte plus âpre pour la survie, les relations entre pauvres et très pauvres, d'amicales ou pour le moins tolérantes, sont devenues hostiles. Voici ce que disait une mère de famille à l'équipe d'ATD Ouart Monde demeurée sur place : « Nos enfants avaient une chance de survivre, non pas grâce à des

aides souvent données au comptegouttes, mais parce qu'ils nous voyaient, nous leurs parents, nous lever tôt le matin pour essayer de trouver un travail journalier, pour faire la lessive à gauche ou à droite; parce qu'ils nous voyaient tenir un petit commerce, acheter un petit panier de pistaches pour les revendre sur le bord de la route et pour pouvoir dire le soir : "Voilà ce que je garde pour mon commerce et pour faire manger mes enfants." Maintenant que nous ne trouvons plus rien, les enfants qui ne nous voient pas travailler, ne le feront plus à leur tour. Le malheur réside dans le fait que nous sommes amenés à mendier avec nos enfants, même auprès de personnes auxquelles nous n'avions rien demandé d'autre que d'accepter notre amitié. »

Ces exemples illustrent la distinction qui s'opère, apparemment de manière irréversible, entre pauvres et très pauvres. Partout à travers le monde, les équipes d'ATD Quart Monde ont vu des familles disloquées contre leur gré à cause de la misère. Elles ont vu des hommes, des femmes et même des enfants devoir utiliser leur énergie pour survivre, gâchant là tout autre investissement (instruction, formation, travail...) susceptible de bâtir un avenir. Partout les plus pauvres

sont considérés comme « infrahumains » à cause de leurs conditions de vie, jugés incapables de fonder une famille, d'élever leurs enfants, de travailler, de participer à la vie en société, bref d'agir pour leur bien propre et celui d'autrui. Il faut bien se rendre à l'évidence que les caractéristiques de la misère sont aujourd'hui universelles. Cela ne nous fait pas oublier les contextes spécifiques à chaque région. Et notamment le fait que, dans les pays pauvres, vouloir atteindre les plus pauvres et les considérer comme partenaires demande de prendre aussi en considération les besoins souvent très importants - de l'ensemble de la communauté.

# 3. Un modèle économique dominant qui devient unique, quel espoir offre-t-il aux plus pauvres?

On a longtemps pensé que l'économie de marché se développerait partout dans le monde d'une manière linéaire, en passant par les mêmes étapes d'industrialisation que celles qui ont façonné l'histoire des pays riches. Il faut bien admettre que nombre de pays pauvres ont sauté certaines de ces étapes et qu'ils sont précipités dans une société post-industrielle. Ce n'est pas à la légère que les experts parlent d'une mondialisation des économies comme

d'ailleurs des cultures. C'est dire que les effets néfastes de l'économie de marché sont aussi de même nature à travers le monde.

## 3.1. Analyses courantes de l'évolution économique

De l'avis des experts, nous ne vivons pas une banale conjoncture de transition. Les équilibres sur lesquels étaient fondées les sociétés développées sont durablement remis en cause. Sous l'effet de la révolution technologique, une nouvelle logique s'est mise en place, se manifestant par le passage du produit à la fonction et par la primauté de l'échange sur la production. La différence entre biens et services s'est estompée. Concrètement, ce n'est pas seulement la machine qui a remplacé le travailleur, mais ce sont aussi la coopération et la relation qui ont remplacé la force de travail.

L'autonomie ouvrière reposait sur une force de travail et un savoir-faire extérieur à l'entreprise. Le métier reposait sur des apprentissages en situation de travail. Ce qui était produit structurait la qualification. Ces aptitudes contributives sont aujourd'hui remplacées par la capacité de s'intégrer dans un système complexe : il faut savoir communiquer et comprendre les

relations de son poste de production à l'environnement. La solidarité interne à l'entreprise devient plus pertinente, plus utile que la solidarité de classe. Ce changement de nature des rapports sociaux au sein de l'entreprise tend à rendre inopérants la plupart des droits des travailleurs. Parce que la nature du processus de production a changé de manière irréversible, la création de richesses et la croissance se dissocient, dans une certaine mesure, de la création d'emplois.

#### 3.2. Insertion dans la production

Il semble que la formation ne puisse, à elle seule, relever le défi de l'adaptation de la main d'œuvre. D'une part, ses débouchés dépendent du niveau de création d'emplois (cercle vicieux). D'autre part, les exclus de l'emploi sont aussi les laissés-pour-compte de la formation. Marqués par l'échec scolaire, par l'exclusion sociale en général, de nombreux chômeurs n'arrivent pas à intégrer les logiques de formation et développent des résistances vis-à-vis de tous les stages par lesquels ils sont contraints de passer. Ils éprouvent les plus grandes difficultés à intégrer la nouvelle culture du travail. De ce fait, resurgissent vis-à-vis d'eux des attitudes et un langage d'abandon.

La logique économique actuelle promeut la productivité comme valeur. Pour tenir sur un marché financier, il faut apparaître comme le plus performant. L'école, l'université, la formation professionnelle, doivent préparer un « capital humain » capable de soutenir une compétitivité face aux concurrents étrangers. Cette réalité ne peut qu'accentuer les inégalités entre individus, groupes sociaux, régions, pays et même continents.

## 3.3. Quelles sont les réponses concrètes généralement offertes ?

La restitution d'un emploi correctement salarié est considérée comme une exigence incontournable par certains courants de pensée, tandis que d'autres envisagent de découpler complètement emploi et revenu, en créant une « allocation universelle » versée à tous les citoyens adultes \*.

On reconnaît dans des cercles de plus en plus larges que le travail rémunéré ne pourra plus jouer le rôle hégémonique qu'il a tenu en Occident depuis les débuts de la révolution industrielle. Mais cela ne va pas sans ambiguïtés.

Au nom de la « pleine activité », certains veulent réserver des activités « socialement utiles » et en dehors de l'emploi aux groupes les plus éloignés du marché du travail. Ils semblent résignés à abandonner le droit à l'emploi des travailleurs les moins qualifiés, les condamnant à dépendre de l'assistance publique sous une forme ou sous une autre. D'autres défendent une position qui nous semble beaucoup plus juste: partager les emplois, et donc les revenus et les statuts qui en découlent, entre tous ceux qui veulent travailler. Tout en reconnaissant que d'autres activités que l'emploi doivent prendre une place accrue dans la vie de chacun \*.

Si chaque citoyen accordait moins de temps au travail rémunéré et plus de temps aux autres activités socialement utiles (activités familiales, associatives, sportives, culturelles, spirituelles ou d'économie domestique), le droit au travail rémunéré pour tous, affirmé dans l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, serait plus facile à mettre en œuvre.

<sup>\*</sup> Par exemple Philippe Van Parijs et le Basic Income European Network. Cf. Philippe Van Parijs, Arguing for basic income. Ethical Foundations for a Radical Reform. London, Verso, 1992.

<sup>\*</sup> Guy Roustang, La pleine activité ne remplacera pas le plein emploi. Esprit, décembre 1995, pages 55 et 64.

## 4. Pour un autre développement à partir des plus pauvres

4.1. Actes de résistance des très pauvres eux-mêmes et soutiens offerts par leur proche entourage

Les plus pauvres n'attendent pas les soutiens publics pour résister à la misère qui est la leur. Ils mettent déjà en œuvre de nouvelles façons de concevoir l'activité humaine. dans les domaines les plus divers et, bien entendu, dans celui du travail. Ce qu'il est convenu d'appeler le marché de l'emploi informel repose pour une large part sur la volonté acharnée des pauvres de travailler coûte que coûte. Au-delà du marché informel organisé, il existe un secteur informel non organisé dans lequel on retrouve des millions de personnes improvisant au jour le jour les gagne-pain les plus inattendus pour vivre et pour faire vivre leur famille.

Le « Forum permanent : Extrême pauvreté dans le monde » \* recueille d'innombrables faits qui témoignent de cette résistance. Il enregistre aussi les difficultés des ressortissants de milieux ou de

#### 4.2. Place de la famille

Trop souvent on s'est attardé à des catégories de population : enfants, jeunes, femmes, malades, chômeurs... sans prêter assez attention à la vie familiale des intéressés. Cette tendance semble aujourd'hui de plus en plus abandonnée. Là encore l'inspiration paraît venir des populations les plus pauvres qui, pour éviter l'éclatement familial, endurent souvent les pires situations.

Ceux qui veulent prendre au sérieux ces efforts des très pauvres découvrent l'importance de la famille, si démunie soit-elle, comme lieu essentiel du développement de la personne humaine. Les plus pauvres nous enseignent en outre que la famille est le lieu privilégié où ils trouvent les motivations pour résister à la misère et à l'exclusion, pour renouveler sans cesse leurs efforts, pour manifester leur utilité.

régions pauvres pour obtenir des financements, des soutiens logistiques, ou plus simplement des moyens de réfléchir avec d'autres. Mais il est clair que progresse aujourd'hui la prise de conscience de cette résistance des très pauvres eux-mêmes et qu'elle pourrait changer profondément à la fois les attitudes et l'action à mettre en œuvre avec eux.

<sup>\*</sup> Le « Forum permanent : Extrême pauvreté dans le monde », fondé par le père Joseph Wresinski, est un réseau de personnes et de petites associations engagées auprès de populations très démunies. Il compte des membres dans plus de cent pays.

« Perdre une certaine cohésion de la vie familiale est grave pour tout homme. Pour les plus pauvres, c'est la dernière protection contre la destruction de la dignité de la personne qu'ils perdent ainsi. » \*

#### 4.3. Place de la solidarité

Dans les pays du Nord, à mesure que s'estompait l'idéologie de la lutte de classes, on a pu voir se répandre une pensée nouvelle (sinon toujours une pratique) concernant une solidarité communautaire, entre groupes de population aux intérêts contradictoires. Les Églises ont certainement assumé un rôle dans cette évolution.

Au sein de la communauté internationale, le débat sur un nouvel ordre économique, qui a longtemps opposé les pays du Sud aux pays du Nord, a cédé quelque peu la place à un autre langage, sur la solidarité entre les peuples. Tout se passe comme si l'idée de solidarité entre groupes de pays ou de populations aux intérêts divergents avait pris le pas sur l'idée de solidarité au sein même de chacun de ces groupes. La misère, on le sait, est peu propice à la solidarité telle que nous la

interne, une population voit faiblir son identité, sa cohésion, sa culture, la mise en œuvre de toutes ses forces vives. Dès lors la solidarité entre elle et d'autres groupes génère des liens de domination, de paternalisme et de dépendance qui, à leur tour, vont affaiblir les relations d'entraide interne. Le père Joseph Wresinski, à la lumière de l'expérience des plus pauvres, a fait ressortir que la solidarité interne et la solidarité externe sont indivisibles \*.

Cette réalité a été peu prise en compte dans les politiques de lutte contre la misère. Sans doute pour deux motifs: d'une part, la peur d'« organiser les pauvres » qui peuvent devenir un danger politique; d'autre part, l'obstination à considérer les très pauvres comme une population à aider, à instruire et à guider, plutôt qu'à prendre pour partenaire.

L'ambition des programmes publics ne semble pas encore être celle de nombreuses ONG: favoriser le partenariat des plus pauvres à travers le monde, en leur permettant de créer entre eux des solidarités internationales, comme le font aujourd'hui

concevons. Or, sans solidarité

<sup>\*</sup> Père Joseph Wresinski, Conférence à Bonnecombe, 1985. Archives de la maison Joseph Wresinski, Baillet-en-France.

<sup>\*</sup> Voir, entre autres, Père Joseph Wresinski, Écrits et Paroles, Tome 1 (Luxembourg/Paris, Éditions Saint Paul/Éditions Quart Monde, 1992).

la plupart des autres groupements d'intérêts.

#### 4.4. Place de la culture

Dans le monde entier, nous enregistrons la demande des populations enfermées dans la misère de voir reconnaître leur savoir et de participer à celui du monde environnant. Le père Joseph Wresinski explique pourquoi cette aspiration se fait jour dans de nombreux projets d'ONG.

«Il n'est pas vrai que l'enfant apprend d'abord pour son bien, ni l'adulte d'abord pour faire carrière. Tout être humain aime apprendre à communiquer, à se communiquer, dans la mesure où il se sait attendu. »\*

« Savoir, c'est d'abord avoir conscience d'être une personne, c'est pouvoir donner un sens à ce que l'on vit et pouvoir l'exprimer. C'est se rendre compte que l'on a un rôle à jouer dans le monde, c'est connaître ses racines, s'identifier à une famille, à une communauté. Savoir c'est être capable de comprendre ce que l'on vit et pouvoir le partager avec d'autres, c'est

vivre des expériences desquelles on ne sort pas humilié mais fier. » \*

Dès que l'occasion leur en est offerte, les très pauvres expriment une attente dans le domaine culturel. Non pas du tout comme un besoin « en plus », à considérer lorsque les besoins cruciaux de nourriture, de travail, de logement seraient satisfaits, mais comme une nécessité fondamentale aussi vitale que les autres. La prise en compte de l'aspiration des plus pauvres au savoir et à la culture a très certainement modifié le contenu de bien des projets d'action sur le terrain. Ceux qui ont servi de base à l'exploration « Atteindre les plus pauvres » \*\* ont montré avec beaucoup de clarté, et dans des contextes très divers. l'importance de la culture. Non seulement pour atteindre les plus pauvres, mais aussi pour leur permettre de devenir des partenaires reconnus dans un programme d'action.

## 4.5. Courants de pensée universitaires

Pour penser le développement social face à la pauvreté en termes de droits de l'homme, l'Université

<sup>\*</sup> Allocution du père Joseph Wresinski à un groupe de parents très pauvres aux Pays-Bas, en 1976.

<sup>\*</sup> Père Joseph Wresinski, Revue Igloos nº 105-106, L'enfant du Quart Monde en quête de savoir (Pierrelaye, Éditions Science et service, 1979).

<sup>\*\*</sup> Atteindre les plus pauvres, op. cit.

a pris du retard sur les organes de l'ONU et les ONG. Aux Pays-Bas, par exemple, nous sommes en présence d'un débat déjà ancien entre les auteurs qui attribuent la pauvreté à des facteurs structurels et ceux qui l'attribuent à des causes personnelles. Un point d'accord paraît pourtant acquis : les définitions de la pauvreté en termes exclusivement économiques ne peuvent plus suffire.

Plus que la pauvreté et l'exclusion en tant que telles, ce sont les mutations économiques contemporaines qui semblent avoir déclenché, dans les universités des pays du Nord, un nouveau courant d'intérêt pour les aspects sociaux. Au-delà des causes et des effets économiques, de nombreux chercheurs analysent aujourd'hui les conséquences sociales. Sur ces analyses pourrait éventuellement se greffer une nouvelle réflexion sur la lutte contre la pauvreté et pour les droits de l'homme. Plus pertinent pourrait être le courant de pensée qui se consolide actuellement, en Europe occidentale, autour de notions telles que « l'économie solidaire rielle » \*, le « tiers-temps », le

## 5. Quels enseignements nous offrent les plus pauvres ?

5.1. Insuffisance d'un « traitement social », voire d'un « traitement économique », du chômage

La communauté internationale, nous le disions, ne considère plus aujourd'hui le chômage comme un effet malencontreux du système économique, qui demanderait un « traitement social ». L'idée d'un « traitement économique », voire d'un traitement du « système économique », a déjà largement fait son

<sup>«</sup> temps civil », « l'économie nouvelle » \* ou encore « le travail nouveau » \*\*. Ces notions traduisent une volonté de repenser solidairement le partage des temps de travail et d'autres services à la communauté, de repenser aussi sur de nouvelles bases la rétribution et la distribution des avantages sociaux. L'ouvrage de Raymond Racine \*\*\* nous introduit pour sa part à une réflexion plus fondamentale sur le droit de toute personne de participer au devenir de sa société.

<sup>\*</sup> Patrice Sauvage, De l'exclusion à l'emploi, une politique possible, in On voudrait connaître le secret du travail. Éditions de l'Atelier/Quart Monde, 1995, pages 181 à 204

<sup>\*</sup> B. Delplanque, Pour un tiers temps de travail neuf, in Revue Études, décembre 1993.
\*\* Jean-Yves Calvez, La transformation du travail, in Revue Études, décembre 1993.
\*\*\* R. Racine et al., L'Europe au-delà du chômage, Centre européenne de la culture, Genève (Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1992).

chemin. A cette prise de conscience, s'en ajoute une autre : le type d'économie de marché qui prévaut aujourd'hui ne permettra pas de réaliser le droit au travail, qui figure déclarations et nos dans nos conventions des droits de l'homme. L'opinion publique, les économistes et les dirigeants politiques semblent d'accord : beaucoup peut et doit encore être fait pour élargir le plus possible l'accès au marché de l'emploi. Aussi la communauté internationale se préoccupe-t-elle, sans toujours beaucoup d'effets pratiques jusqu'à ce jour, de repenser l'activité économique dans les pays riches afin d'atténuer les conséquences sociales du chômage. Mais ces réflexions et les initiatives qu'elles génèrent prennent très peu en compte, voire pas du tout, les millions de travailleurs déjà globalement exclus de la vie économique, sociale, culturelle et politique. Dire cela, ce n'est pas ignorer l'effort remarquable de nombreux militants, fonctionnaires ou autres acteurs qui, d'une manière ou d'une autre, cherchent à créer l'« économie d'insertion » qu'analyse Patrice Sauvage pour la France \*.

D'une manière générale, dans les pays du Nord, les programmes de formation ne semblent pas donner lieu à un nombre suffisant d'embauches, encore moins à de véritables carrières.

La création d'emplois et les aides publiques consenties aux entreprises à cet effet favorisent les chômeurs d'un niveau de qualification relativement élevé. Les moins instruits ne peuvent souvent espérer, au mieux, que des activités de survie, peu prestigieuses même si elles sont baptisées « d'utilité collective », souvent de véritables « voies de garage ». Ainsi certaines dispositions pour remédier au chômage demeurent exclusives. De nombreux chômeurs s'éloignent du marché de l'emploi, mais aussi de la population en chômage qui peut encore espérer retrouver du travail. Nous nous trouvons généralement devant une mosaïque de mesures palliatives en vue d'une adaptation individuelle largement devant une politique globale susceptible d'agir sur les causes de la mise à l'écart de millions de personnes.

## 5.2. Dynamisme économique et dynamisme socioculturel

Aujourd'hui, les possibilités de s'investir hors du champ proprement économique sont distribuées de façon tout à fait inégalitaire. Ce sont les favorisés de la vie économi-

<sup>\*</sup> Patrice Sauvage, op. cit.

que et de l'emploi qui disposent également des moyens de développer leur utilité culturelle, sociale et politique. Les populations économiquement les moins favorisées ne se montrent pas du tout moins portées vers de tels investissements. Mais leurs movens sont tellement moindres que leurs initiatives citoyennes (pour refuser la misère, promouvoir les droits de l'homme, poser des gestes d'entraide, créer la beauté autour d'eux...) sont pratiquement invisibles au regard de plus privilégiés. contemporains Dans un monde qui a besoin de toutes les énergies et intelligences pour passer avec succès d'une civilisation à une autre, nous voilà en présence d'un gâchis humain difficilement acceptable et pourtant accepté.

Aurions-nous oublié que le dynamisme économique n'est pas une réalité en soi? L'ensemble des motivations et des activités des peuples en sont nourries et y contribuent. Accepter que les moyens d'agir dans tous les domaines de l'existence soient réservés à une partie seulement de la population mondiale signifie un appauvrissement de toute l'humanité. Les plus pauvres ne cessent de rappeler ce gaspillage massif de ressources humaines.

II. LE DROIT D'ÊTRE UTILE : LES ENSEIGNEMENTS DU PÈRE JOSEPH WRESINSKI

#### 1. Le droit au travail : une pensée née de l'extrême pauvreté

Dès les années soixante, le père Joseph Wresinski affirmait que le droit au travail n'existait pas pour les travailleurs apparemment les moins rentables, ceux qui sont les plus atteints par les effets d'une trop longue et trop profonde pauvreté. Et il lançait cet avertissement : si ce droit n'existe pas au bas de l'échelle sociale, ne pourra-t-il pas, selon les vicissitudes de la vie économique, être retiré aussi à d'autres?

« Faire travailler les pauvres à toutes tâches, quelles qu'elles soient, pourvu qu'ils soient utiles, a toujours été le projet des sociétés où l'homme passe après l'intérêt et l'efficacité. Cette conception de l'homme travailleur coûte que coûte a justifié, au cours des âges, tous les esclavages, les aliénations et l'exploitation de l'homme par l'homme. (...) C'est à cause de celle-ci que le pain dépend du travail et que leur sueur et leur peine ont servi à bâtir une société dont les hommes ne sont pas la finalité. C'est cette conception de l'homme travailleur, pourvu d'un emploi, qui a progressivement détruit la structure morale et spirituelle de nos sociétés modernes. (...)

Être libre par le travail fut l'idéal proposé par les sociétés libérales. En écho, les régimes totalitaires leur répondirent : "Seul le travail te sauvera." Ainsi la reconnaissance, le respect des hommes, de leur dignité, n'eurent guère de prise dans l'évolution actuelle. Travailler, oui, être utile, oui, apporter sa quote-part au progrès, non. Car, pour cela, il eût fallu être reconnu, c'est-à-dire être un travailleur ayant une identité conférée par un métier appris, une liberté assurée par une profession et une compétence reconnues; être écouté non parce que vous travaillez, mais parce que votre travail vous donne de la valeur. (...)

Ce qui rend libre, ce n'est pas le travail, c'est la dignité qu'il confère. (...) » \*

Pour le père Joseph Wresinski, le droit au travail doit permettre à toute personne de matérialiser son autonomie, sa créativité, son égalité et son utilité par rapport aux autres. Il ne pensait pas que n'importe quel emploi mal rémunéré, mal protégé, mal considéré socialement, pouvait

Le père Joseph Wresinski nous rappelait que les travailleurs acceptaient ces situations professionnelles précaires, certes pour sortir de l'isolement, de l'ennui, de l'angoisse, mais surtout pour justifier d'une utilité vis-à-vis des leurs : « Pour être quelqu'un », comme disaient beaucoup. Il ajoutait volontiers : « Tout homme est habité d'esprit et appelé à contribuer au bien de tous. » D'après son expérience, c'est cela que nous apprenaient les travailleurs les plus pauvres et les plus exclus.

2. Concevoir la vie active de tous dans le sens d'un partage égalitaire, aussi bien de l'activité culturelle et sociale que de l'activité proprement économique

Dès le départ de son action, le père Joseph Wresinski plaidait pour une

correspondre au droit de chacun d'être un homme librement utile aux autres. Dès les années soixante, il avait dressé une liste des occupations auxquelles pouvaient prétendre alors les travailleurs au plus bas de l'échelle sociale: toutes étaient à la fois néfastes à la santé, mal rétribuées et en voie de disparition \*.

<sup>\*</sup> Extraits de l'éditorial de la Revue Igloos nº 99-100, Comment identifier un peuple sans connaître son histoire? (Pierrelaye, Éditions Sciences et service, 1978).

<sup>\*</sup> A. de Vos van Steenwijk, La provocation sous-prolétarienne (Pierrelaye, Éditions Science et service, 1972).

nouvelle manière de concevoir le droit de tout être humain d'être utile à la communauté environnante. C'est dans cette perspective que luimême développa une vie associative, des actions de partage du savoir, des Universités populaires Quart Monde, des ateliers de promotion professionnelle où des personnes en grande pauvreté puissent se rencontrer avec des personnes d'autres milieux et s'exercer ensemble à la créativité économique, sociale et culturelle. Sur d'autres continents, il lança des initiatives telles que la «Cour aux cent métiers » et des programmes « Art et Poésie ».

Beaucoup de ces actions allient initiation à la vie professionnelle, découverte de la culture et promotion d'une vie associative. Leur but n'est pas de créer des services spécifiques pour les plus pauvres, qui les maintiendraient dans la périphérie de la communauté. C'est déjà la volonté de repenser l'activité humaine, le partage de la créativité entre travailleurs de différents milieux. Le père Joseph Wresinski développa par la suite sa réflexion et fut conduit à concevoir non seulement un partage du temps de travail, mais un juste partage, tout au long de la vie active de chacun, entre temps d'activité dans le champ économique et temps de créativité

sociale, politique, culturelle ou même spirituelle.

« Lutter pour que chacun ait un travail de valeur et puisse avoir l'honneur d'être considéré comme un travailleur de rang est un combat essentiel. Mais justement pour réussir ce combat de fond, il faut en même temps lutter avec opiniâtreté pour que la période parfois inévitable de chômage soit ce temps sabbatique de l'avancée humaine et culturelle, temps de formation la plus vaste, y compris à la participation politique, religieuse et à la création artistique. Aussi le Mouvement international ATD Quart Monde demande-t-il aux "États généraux du chômage et de l'emploi":

- d'exiger, pour les chômeurs de longue durée, pour tous les chômeurs et pour tous les travailleurs de niveaux de formation modestes et menacés de chômage, le droit à la culture:
- d'exiger que des mesures significatives soient prises pour que le double droit au travail et à la culture soit ancré de manière irréversible dans les devoirs de l'État. » \*

<sup>\*</sup> Extraits du message que le père Joseph Wresinski avait préparé pour les « États Généraux du chômage et de l'emploi », tenus à Paris (France) en mars 1988.

Ainsi, la situation des plus pauvres telle que le père Joseph Wresinski nous l'a révélée en termes d'exclusion des droits de l'homme, nous apprend que le défi actuel n'est pas simplement de faire face à une mutation profonde de la vie économique. Il est d'appréhender cette mutation à partir d'une situation d'inégalités graves. En conséquence, si nous voulons à la fois être justes et efficaces, ne devonsnous pas accorder une priorité aux populations déjà marginalisées et notamment à celles qui sont plongées dans la misère?

## 3. Action de création sociale et politique

Pour sortir de leur état de dépendance totale à l'égard de la charité publique et privée, les très pauvres devraient trouver leur place et leur droit de parole auprès des instances où se décident les grandes politiques nationales et internationales. Dès 1957, le père Joseph Wresinski rappela ce qu'a d'insoutenable, au regard des droits de l'homme, le fait que les services publics puissent à leur gré, sans vous entendre, vous désigner n'importe quelle résidence, vous retirer vos enfants ou les affecter à des filières scolaires parallèles.

Le père Joseph Wresinski a mis en lumière un certain nombre de considérations qui semblent avoir gardé toute leur valeur pour l'action à entreprendre aujourd'hui, en tous pays et en toutes cultures. On pourrait dire qu'elles relèvent d'une nouvelle créativité sociale et politique:

- une population ne tombe pas dans un état de grande misère matérielle et sociale sans une longue résistance. Si elle en est arrivée là. c'est qu'elle a subi durablement des précarités d'existence, des marginalisations paralysantes, parfois depuis plusieurs générations. Quand les esprits, les corps et les cœurs ont été ainsi faconnés de père en fils par un dénuement et une humiliation extrêmes, une population a besoin à ses côtés de la présence d'hommes et de femmes de milieux plus favorisés qui, par un partage de vie, viennent lui rendre confiance, lui permettre de retrouver foi en elle-même, dans la société environnante et dans l'avenir :
- une population rejetée et sans identité reconnue ne peut sortir de l'exclusion sans se réapproprier son passé. Restituer à un peuple son histoire est une condition inéluctable de sa libération :
- cette population doit recouvrer sa liberté d'opinion et de prise de parole commune par l'usage de sa liberté d'association. L'investissement de personnes engagées auprès

d'elle et la restitution de son histoire doivent y contribuer prioritairement :

 dans tous les cas, on a tout intérêt à prendre appui sur les innombrables initiatives déjà mises en œuvre dans cette perspective par des personnes ou des petits groupes.

#### 4. Créativité culturelle

Nous avons déjà évoqué le rôle clé de l'action proprement culturelle dans le combat pour l'insertion économique et sociale. Les écarts creusés par l'extrême pauvreté et l'exclusion ne peuvent être résorbés par les seuls programmes d'alphabétisation, d'instruction scolaire ou de formation professionnelle. Ceux-ci sont indispensables mais insuffisants. Pour persévérer sur le chemin conduisant à la participation, les populations dont l'expérience et la mémoire sont tissées d'échecs et de mises à l'écart ont besoin d'autres valeurs, d'autres horizons, d'une autre assurance en soi que ceux conférés par quelques modestes savoir-faire.

La misère, nous le constatons partout, empêche de garder vivante une culture. Pour le père Joseph Wresinski, la culture des plus pauvres est révélatrice de l'exclusion qui les marque. « La honte subie par les plus pauvres les met en marge du droit à la culture. En effet, quand votre vie est sans continuité et vous exclut de l'appartenance à une communauté, vous ne pouvez être sujet de culture... La discontinuité établit le plus démuni en marge du droit et l'oblige à imaginer des réponses individuelles et immédiates aux questions de chaque jour. Réponses qui pallient le présent mais qui ne construisent aucun avenir. Et le Ouart Monde sait bien qu'il ne peut rien bâtir de stable ni de prometteur pour les siens, tant qu'il sera tenu à l'écart des droits essentiels... Et il affirme, par la souffrance qu'il endure, combien il est vain de vouloir parler d'accès à la culture sans parler d'accès aux sécurités premières de l'existence.

Revenons un instant sur l'histoire, la spiritualité, le travail, la citoyenneté et la famille. À travers une lente élaboration et compréhension de ces cinq dimensions de l'existence, l'être humain s'est forgé une culture. Et, peu à peu, il a su ériger ces réalités en droits. Mais de ces droits pourtant fondamentaux, les familles du Quart Monde sont exclues. Car il n'est d'accès aux droits que face à des communautés qui vous reconnaissent en identifiant l'apport que vous leur fournissez. Hors de cette reconnaissance,

toutes les mesures sont des mesures d'assistance qui ne permettent pas d'être des hommes de culture à part entière. »\*

Le père Joseph Wresinski insiste sur le sens que doit avoir toute action culturelle: « Toute action culturelle en milieu très pauvre doit unifier les familles au sein des cités et quartiers. Elle doit renforcer ce refus de la misère. (...) Car toute action culturelle doit donner à la population les moyens de ses convictions et les possibilités de les rendre crédibles à l'extérieur. » \*\* L'action culturelle ainsi définie est nécessaire pour une vie associative libératrice, capable d'engendrer un partenariat d'égal à égal. Les movens d'une telle action peuvent être très divers. Le Mouvement international ATD Quart Monde en a initié un certain nombre. L'essentiel n'est pas dans la forme mais dans le principe de base selon lequel toute promotion culturelle repose sur la réciprocité, sur une double démarche d'apprentissage et de créativité propre. Les populations concernées disposent d'un savoir original, peut-être peu organisé

mais très réel, sur ce que signifient la grande pauvreté et l'exclusion, et sur les conditions à remplir pour y mettre fin.

Il importe de faire surgir ce que le père Joseph Wresinski appelait « une culture du refus de la misère ». Celle-ci demeure, ou tout au moins renaît de jour en jour, même dans les situations les plus désespérées.

«Le pauvre développe sa conscience non pas tant dans le contraste avec le riche que dans le refus de la condition d'exclusion qui est la sienne. Ce refus est la marque de sa volonté de comprendre ce qu'il vit et le monde qui l'environne. (...)

Vouloir comprendre les pauvres exige que nous acceptions d'être, au moins pour un temps, livrés à leur mode de pensée, afin d'en être transformés. Et ce n'est pas facile, tant il est vrai que les hommes ont pris l'habitude de se mouvoir parmi des repères sécurisants qu'ils ne sont pas prêts à perdre ou à quitter, tant ils se sont battus pour les obtenir. La culture n'est-elle pas toujours déjà la mémoire de ce combat? Aussi devrions-nous être très lucides sur ce que nous affirmons être le choix de vie des plus pauvres. Laisser entendre qu'ils veulent rester dans la condition où ils vivent, n'est-ce pas leur refuser de

<sup>\*</sup> Intervention du père Joseph Wresinski au colloque « Culture et pauvreté » tenu à la Tourette, à Évreux-sur-l'Arbresle (France), décembre 1985. Extraits des Actes du Colloque.

<sup>\*\* «</sup> Culture et pauvreté », op. cit.

participer à cette mémoire, sous prétexte que nous ne savons plus retrouver en celle-ci nos propres intuitions de départ? En bâtissant le monde d'aujourd'hui, les hommes ne voulaient pas de l'exclusion. Oue celle-ci existe ne signifie pas que ce que vivent les plus pauvres soit la vérité. Par le refus de leur condition, ils ne nous demandent pas de renier ce que nous avons construit mais seulement rechercher avec eux comment ils pourraient maîtriser le monde et en être des partenaires à l'égal de tous » \*

Au regard du père Joseph Wresinski, il faut avoir conscience des gestes que posent les très pauvres pour refuser la misère. Ils révèlent à la fois une valeur culturelle essentielle et les manières utilisées pour la mettre en pratique. Cela constitue un enseignement indispensable à toute politique, à tout programme d'action que l'on voudrait mettre en œuvre dans un esprit de partenariat. C'est dans un tel développement culturel que la vie associative des plus pauvres a puisé un dynamisme qui n'a cessé de croître depuis les années cinquante. Des expériences ont été vécues en partenariat entre populations pauvres et populations

plus favorisées. À cause de cela, des personnes de milieux non pauvres ont réorganisé leur vie active autrement. C'est déjà le signe de ce qui peut être entrepris selon une nouvelle conception de l'activité humaine.

\*\*

III. REPENSER L'ACTIVITÉ HUMAINE SUR LA BASE D'UNE EXPÉRIMENTATION

## 1. Repenser l'ensemble des efforts de l'homme pour créer des richesses

De nombreuses propositions touchant aux thèmes du Sommet de Copenhague cherchent, nous le disions, la solution des entraves à la vie sociale dans des réorganisations de la vie économique. L'expérience mise en route par le père Joseph Wresinski avec des populations très pauvres invite à une démarche complémentaire: la recherche de solutions par des réorganisations dans la vie sociale et culturelle.

Cette approche est suggérée par les plus pauvres eux-mêmes. Ainsi au Bangladesh, une femme confie: « Pensez-vous que ce soit une vie de voir mes enfants mendier? Je commencerais bien un petit commerce au marché. Je serais indé-

<sup>\* «</sup> Culture et pauvreté », op. cit.

pendante. Mais pour obtenir un prêt, il faut que les gens du quartier disent du bien de moi. Eux, ils ne m'adressent même pas la parole. » On peut rapprocher ces paroles de celles d'un homme qui exprime les difficultés qu'il rencontre dans une agence pour l'emploi en France: « Si j'étais quelqu'un, si je savais parler, on ne songerait pas à m'y traiter comme on le fait. »

Ainsi, dans des contextes très différents, on se rend compte que pour participer à la vie économique, il faut « savoir parler », il faut « que les gens du quartier disent du bien de vous ». En fait, il faudrait déjà avoir un travail honorable. C'est là, nous le voyons, que nous sommes prisonniers d'un cercle vicieux. Une voie pour le briser nous est indiquée par le témoignage d'une femme de Manille. Celle-ci apprécie que ses enfants participent à une activité proprement culturelle de lecture et d'art pictural, non pas parce qu'elle les occupe et les détourne de la délinquance, mais « pour qu'ils apprennent, qu'ils développent leur cœur et leur esprit... Ainsi ils seront bien dans la vie et trouveront du travail ».

La créativité culturelle et sociale représente une force en soi. Le père Joseph Wresinski le rappelait en ces termes peu de temps avant sa disparition :

« ...il faut un autre consensus de la Nation pour ce qui concerne la valorisation réelle du temps où les travailleurs n'auront pas d'emploi. Des fonctionnaires, des employés, des cadres, des instituteurs, des travailleurs indépendants, parlent de plus en plus de la nécessité, dans la vie professionnelle moderne, d'années sabbatiques, de temps de recyclage libre, de mise en congé volontaire... Ils revendiquent et obtiennent, avec raison, ce temps destiné non pas à une formation plus poussée dans leur champ professionnel strict mais à un élargissement significatif de leur formation culturelle plus générale.

Ceux qui sont ainsi dans la course pour la participation la plus large à la vie économique de demain ne se trompent pas sur l'exigence de base que représente un solide enrichissement culturel. Malheureusement, ce moyen manque totalement aux chômeurs de longue durée, alors qu'il leur est plus nécessaire encore, parce qu'ils ont souvent bénéficié de moins d'acquis culturels et en ont même perdus. La culture au sens large est ce dont, d'une façon générale, le monde ouvrier a toujours été privé. Il a dû se bâtir et sortir de la pauvreté à la force de ses poignets et grâce à son organisation. Les travailleurs en grande pauvreté n'ont pas cette

possibilité-là. La culture est désormais pour eux un besoin et un droit absolu. » \*

Alors la question posée aujourd'hui n'est-elle pas celle-ci: comment jalonner de manière équitable la vie de tous par des temps de formation, de création et d'utilité dans tous les domaines où l'humanité doit pouvoir avancer?

Les privilégiés du savoir et de la culture, qui sont aussi les privilégiés de la vie sociale, représentent une relative minorité dans le monde. Comment partager leurs acquis avec tous ceux qui sont sous-privilégiés ? Aujourd'hui, seuls les revenus monétaires sont soumis à imposition. Le temps n'est-il pas venu d'imaginer d'autres formes d'impôt? Comment amener les privilégiés de la culture à aller à la rencontre des très pauvres qui, nous l'avons dit, sont en marge de tout droit à la culture ? Comment permettre à ceux qui sont occupés à la fois dans le champ des activités économiques et dans celui des activités socioculturelles de libérer de leur temps dans l'un ou l'autre de ces champs pour y associer ceux qui en sont exclus? Nous savons que cela est possible puisque cela

## 2. Une recherche-action qui restitue aux plus pauvres les moyens d'exercer leurs responsabilités et leurs droits

Il est trop tôt pour spéculer sur les modèles de société auxquels pourrait nous conduire une autre manière de valoriser et de répartir l'ensemble de l'activité humaine. Nous avons besoin d'approfondir encore notre pensée, en nous exercant, dans des projets concrets, à des relations de partenariat. Il ne peut plus être question de mandater des experts à faire encore des études sur les très pauvres. Depuis le rapport Wresinski Grande pauvreté et précarité économique et sociale, nous avons compris que ces études réalisées par des professionnels ne peuvent, dans un premier temps, qu'illustrer l'état de dépendance des populations en question et l'absence de leur droit à la parole. Le temps n'est-il pas venu d'une vaste recherche-action engagée par la communauté internationale?

L'avancée d'une civilisation, nous en sommes tous d'accord, dépend de ce type de démarche consistant à « agir pour comprendre ». « La

a été expérimenté, nous l'avons évoqué, dans les actions culturelles promues par le Mouvement international ATD Quart Monde et par d'autres ONG.

<sup>\*</sup> Père Joseph Wresinski, communication aux « États Généraux du chômage et de l'emploi », op. cit.

jeunesse nous suivra dans des projets dictés par la vie » disait le père Joseph Wresinski. La politologue Anne Muxel lui fait écho quand elle dit que les jeunes générations attendent aujourd'hui une politique « qui s'attaquerait aux "vrais" problèmes, ceux de la vie auotidienne tout autant que ceux qui concernent la société à l'échelon planétaire » \*. La recherche-action, à condition de remplir un certain nombre d'exigences, a l'avantage de répondre à cette nécessité de ne pas retarder par nos études la restitution de leurs responsabilités et de leurs droits fondamentaux à ceux qui en ont été trop longtemps privés.

### 3. Les exigences d'une rechercheaction qui change quelque chose dans la vie des populations exclues

La première exigence est sans doute celle de la réciprocité des savoirs. Quel que soit l'objet particulier d'un programme d'action, celui-ci doit permettre à tous les partenaires d'apporter leur savoir propre et de contribuer à partir de là à une pensée commune.

Un tel partenariat ne peut naître que d'un cheminement dans la durée, d'une vie quotidienne partagée durant une période suffisamment longue pour que les partenaires se fassent confiance et développent une appréciation commune des situations. C'est là la seconde exigence.

#### 4. Le choix des activités

Le rapport Wresinski a démontré avec netteté qu'un combat contre la pauvreté et l'exclusion qui soit un combat pour les droits de l'homme demande une politique globale, cohérente et prospective. Cela ne veut pas dire que nous devons attendre pour agir d'avoir les moyens d'aborder tous les domaines de l'existence en même temps. La recherche-expérimentation nécessairement limitée. Ce n'est pas un inconvénient si les partenaires sont conscients d'ouvrir un chemin parmi d'autres. L'important est de ne jamais croire avoir trouvé la clé, alors qu'on détient seulement une des clés de la solution. L'important est de se rendre compte qu'on ne mène pas une action simplement pour réussir un programme en soi mais pour s'attaquer à la misère, à travers ce programme particulier. Le choix des activités immédiates peut alors être très libre et varié. Il doit tenir compte du contexte, épouser la situation d'une population, ses priorités, les moyens qui lui sont

<sup>\*</sup> Anne Muxel, Jeunesse des années 90 : à la recherche d'une politique « sans étiquette ». CEVIPOF/CNRS, pré-actes du colloque d'avril 1993, tome 1, page 67.

familiers et les grandes lignes de la politique du pays où l'action va se développer.

# 5. Quelques considérations économiques

Certes, un fort courant d'opinion se manifeste aujourd'hui contre une économie laissée en liberté, qui divise l'humanité en travailleurs diversement efficaces, certains étant même considérés comme inutiles. Mais, comme nous le disions déià. la pensée économique dominante a du mal à se défaire de l'idée que la solution au chômage est dans la seule création d'emplois « marchands », par une croissance économique dont la logique demeurerait inchangée.

Les conclusions des réunions annuelles à Davos du Forum économique mondial \* sont particulièrement parlantes. La cause majeure de la régression de l'activité économique résiderait dans « les rigidités de l'emploi » et dans les « excès du passé de la société de bien-être ». Pas étonnant qu'on y prévoit que l'adaptation structurelle sera difficile en raison de son coût social

élevé. Le discours de la BIRD \* est infiniment plus nuancé. Plus encore que d'autres organes, la Banque mondiale est tiraillée entre le pouvoir d'un système économique et la misère qu'elle est appelée à mesurer, à défaut de pouvoir encore vraiment la combattre.

Sans doute la vraie question est-elle de savoir si la pensée et les discours des organes des Nations unies pourront effectivement prévaloir à terme, si des portes pourront s'ouvrir à une recherche-action sur l'ensemble de l'activité humaine.

#### CONCLUSION

Pour le père Joseph Wresinski, repenser l'activité humaine commençait avec l'effort mis en œuvre pour expérimenter le droit de toute personne de participer pleinement à la création des richesses économiques, sociales, intellectuelles, culturelles et spirituelles des peuples. Les pauvres ne devaient plus avoir à attendre que nous découvrions, de décennie en décennie, toujours de nouvelles clés à leur délivrance. Ils devaient recevoir les « pouvoirs » de prendre part, ici et maintenant, à la recherche de ces clés. Tout l'ob-

<sup>\*</sup> Forum économique mondial. Rapport et principales conclusions de la réunion annuelle à Davos (Suisse), février 1994.

<sup>\*</sup> The World Bank group. Learning from the past, Embracing the future, publié en juillet 1994.

jet de ce document est là. Réaliser une telle ambition relève de l'idéal. Ni le système des Nations unies ni aucun des États membres ne sont bâtis pour supporter, du jour au lendemain, pareil renversement. Il s'agit dans l'immédiat d'en ouvrir les chemins. Pour ce faire, l'ONU peut beaucoup.

Ce sont en effet, à tous les échelons, les fonctionnaires du Secrétariat et des diverses agences des Nations unies à travers le monde qui pourraient donner une impulsion déterminante au projet de rechercheaction que nous avons esquissé. Ils jalonneraient leur vie professionnelle de temps sabbatiques pendant lesquels ils mettraient leur personne et leurs capacités au service de programmes qui s'attacheraient à offrir aux plus pauvres à la fois un métier d'avenir et les moyens de s'exercer à la vie associative.

L'expérience de ces temps sabbatiques ne peut se développer que sur un terrain préparé. Celui qu'offrent beaucoup d'ONG, partenaires autonomes qui ont su et savent se tenir près des plus pauvres, est particulièrement propice. Aussi est-ce ensemble que les fonctionnaires des Nations unies et les ONG pourraient, à l'occasion de ces périodes sabbatiques, commencer à établir un partenariat avec les plus pauvres qui permettrait à ceux-ci de participer

également à la vie économique, sociale et culturelle.

De telles initiatives lancées par les agents des Nations unies pourraient ensuite se développer à travers les organisations régionales, la fonction publique des États membres et de leurs diverses collectivités territoriales. Elles pourraient progressivement s'étendre au secteur des entreprises privées. Les expériences antérieures, riches de leçons, pourraient être répertoriées en vue d'une action généralisée.

L'expérience de l'ONU a largement démontré que, là où se rassemblent des intelligences et des bonnes volontés, naissent des projets et se trouvent des finances. Avec leur marge de liberté pour concevoir, proposer et exécuter leurs programmes, les agences spécialisées de l'ONU ont les possibilités d'innovation et d'action que l'on sait.

L'Unicef est sans conteste l'organe de l'ONU demeuré le plus proche des très pauvres. Autant qu'avec l'OMS, l'Unicef pourrait s'allier à l'Unesco, première institution spécialisée de l'ONU à avoir vu dès 1961 que la grande pauvreté demeurait un problème mondial: ses connaissances en ce domaine se sont depuis considérablement enrichies.

Le savoir du BIT permettrait d'éclairer les conditions à réunir pour que tous puissent obtenir des chances égales de contribuer au développement.

Le Centre des droits de l'homme à Genève, administration sur laquelle s'appuie la Commission des droits de l'homme, dispose de moyens réduits. C'est pourtant à son directeur et à ses collaborateurs qu'est due une remarquable avancée dans la compréhension de la relation entre pauvreté et droits de l'homme. C'est bien sûr au Secrétaire général qu'il faut confier la responsabilité globale des actions ici proposées. Il peut beaucoup, en mettant dans la balance son autorité et son prestige personnel, pour faire changer des mentalités. Il l'a déjà fait. Il peut le faire toujours plus, en s'appuyant sur l'ensemble de ses services, sur ceux de l'information en particulier, sur les bureaux de l'ONU dans le monde entier.

C'est au Secrétaire général que le Mouvement international ATD Quart Monde doit d'avoir pu conduire jusqu'à son aboutissement la reconnaissance internationale du « 17 octobre » comme Journée mondiale du refus de la misère. Journée non pas de discours, mais de rencontres entre pauvres et plus favorisés, entre ceux qui exercent leurs droits de citoyens et ceux qui en sont exclus.

Un langage est à créer, une interrogation permanente à faire entrer dans les mœurs: nous, les peuples des Nations unies, qu'avons-nous fait des plus vulnérables de nos frères? Que deviennent dans nos politiques et nos programmes, dans nos mutations, ceux qui ne participent déjà plus au devenir du monde?

Mobiliser les peuples, mobiliser les petits et les humbles, cela a toujours fait peur à certains. À tort ou à raison? Ceux d'entre nous qui ont l'honneur de fréquenter les habitants des zones de misère savent que, plus que tous les autres hommes, ils ont soif de paix. À cause de leur désespérance, ils peuvent à l'occasion être mobilisés pour le pire. Leurs aspirations profondes les conduisent peut-être plus que d'autres à vouloir le meilleur.

Quant au père Joseph Wresinski, homme de la misère, il a su mobiliser les siens dans tous les continents. Mais il ne les a pas mis en route, seuls. Trente ans durant, il a entraîné aussi, toujours plus nombreux, des hommes et des femmes aux compétences éprouvées, de toutes cultures et de tous milieux. Pour leur faire appréhender la misère universelle, et leur apprendre à découvrir le monde par le bas. Il leur a fait assumer leur diversité. parce que, pour lui, l'unité des êtres humains ne pouvait exclure aucune des valeurs dont chacun est porteur. En procédant ainsi, le père Wresinski n'a pas propagé une idée, il a créé une histoire. Il a expérimenté sa vision, il l'a fondée dans la vie. À sa suite, des personnes de toutes conditions, pauvres et non pauvres, ont préfiguré une nouvelle façon de vivre ensemble le temps de la vie sociale, culturelle et économique.

Si les agences du système de l'ONU, sous l'impulsion de son Secrétaire général, pouvaient à leur tour se porter garantes de cette histoire, n'est-ce pas l'idée même de l'unité des Nations qui se trouverait enracinée un peu plus dans les réalités du monde?

# SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# Extraits de la Déclaration et du Programme d'action

Copenhague, 6-12 mars 1995

À ce Sommet, cent dix-huit chefs d'État ou de gouvernement se sont engagés à faire de la lutte contre la pauvreté, de la réalisation du pleinemploi et de l'instauration d'une société où régneront la stabilité, la sécurité et la justice leur objectif suprême. Ils ont adopté une Déclaration et un Programme d'action qui témoignent de leur volonté concertée de placer l'être humain au cœur du développement.

### Extraits de la Déclaration de Copenhague sur le développement social

- 6. Un développement social équitable mettant l'accent sur le renforcement de la capacité des pauvres d'utiliser d'une manière viable les ressources de l'environnement est un fondement essentiel du développement durable.
- 9. Nous sommes réunis ici pour nous engager, nous, nos gouvernements et nos nations, à œuvrer au développement social dans le monde entier, de telle sorte que

tous, hommes et femmes, en particulier ceux et celles qui vivent dans la pauvreté, puissent exercer les droits, utiliser les ressources et partager les responsabilités qui leur permettent de vivre une vie satisfaisante et de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de l'humanité.

- 23. Nous savons que la pauvreté, l'absence d'emplois productifs et la désintégration sociale sont autant d'atteintes à la dignité humaine.
- 26/1. Nous favoriserons le progrès et la sécurité des personnes et des collectivités, de telle manière que chaque membre de la société puisse satisfaire ses besoins essentiels, affirmer sa dignité personnelle, vivre en sécurité et exprimer sa créativité.
- 29/2c. Nous veillerons à ce que ceux qui vivent dans la pauvreté aient accès aux ressources productives, notamment au crédit, à la terre, à l'enseignement et à la formation, aux techniques, aux connaissances et à l'information,

ainsi qu'aux services publics; à ce qu'ils participent aux décisions concernant l'adoption de politiques et de règlements qui leur donnent les moyens de tirer parti des possibilités nouvelles qui s'offrent dans les domaines de l'emploi et de l'économie.

## Extraits du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social

2. Les politiques visant à éliminer la pauvreté, à réduire les inégalités et à combattre l'exclusion sociale doivent favoriser l'emploi, mais elles resteraient incomplètes et inefficaces si elles ne comportaient pas aussi des mesures corrigeant la discrimination et encourageant la participation ainsi que le maintien de relations harmonieuses entre les groupes et entre les pays.Pour que le bien-être des individus soit assuré, il faut que la totalité des libertés et droits fondamentaux puissent s'exercer, que l'accès à de bons services d'enseignement, de santé et autres services publics de base soit garanti et qu'existent des relations conviviales au sein des communautés. L'intégration sociale, c'est-à-dire la capacité au'ont les individus de coexister en respectant parfaitement la dignité de chacun, le bien commun, le pluralisme et la diversité, sans recourir à la violence et en pratiquant la solidarité, et de participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique, concerne tous les aspects du développement social et toutes les politiques.

14/h. Renforcer les capacités et les possibilités de tous, en particulier des personnes défavorisées ou vulnérables, de poursuivre leur propre développement économique et social, d'établir et de faire fonctionner des organisations représentant leurs intérêts et de prendre part à la conception et l'application des politiques et programmes publics dont ils subiront directement les effets.

23. La pauvreté est intimement liée à l'absence de contrôle sur les ressources, notamment la terre, les compétences, les connaissances, les capitaux et les relations sociales influentes. Les décideurs ne tiennent guère compte de ceux qui n'ont pas accès à ces ressources, et les institutions, les marchés, l'emploi et les services publics ne leur sont ouverts que de façon limitée. Les programmes de lutte contre la pauvreté à eux seuls ne suffisent pas pour éliminer cette situation : il faudra introduire des changements dans les structures politiques et économiques...

24. Il faut donner aux pauvres et aux groupes vulnérables les moyens

de s'organiser et de participer à tous les aspects de la vie politique, économique et sociale, notamment à la planification et à la mise en œuvre des politiques qui les concernent, leur permettant ainsi de devenir de véritables partenaires du développement.

26/b. Formuler des plans nationaux (...) pour réduire sensiblement la pauvreté générale et éliminer la pauvreté absolue.

26/h. Encourager et appuyer les projets locaux de développement communautaire qui encouragent chez les pauvres la compétence, l'autonomie et la confiance en soi et qui facilitent leur active participation aux efforts de lutte contre la pauvreté.

28/c. Faire en sorte que les politiques et les programmes destinés aux pauvres respectent leur dignité et leur culture et utilisent pleinement leurs connaissances, leurs compétences et leurs ressources.

28/a. Faire en sorte que ces programmes reflètent leurs priorités.

29/d. Sensibiliser le public (...) de sorte que la société fasse de la lutte contre la pauvreté une action prioritaire...

34/b. Faire en sorte que les pauvres des villes aient des moyens d'existence durables en leur assurant l'accès ou un meilleur accès à la formation et à l'éducation et en leur fournissant d'autres services d'assistance en matière d'emploi, en particulier en ce qui concerne les femmes, les jeunes, les chômeurs et les personnes sousemployées.

35/b. Faire prendre conscience à la population que la satisfaction des besoins humains fondamentaux est un élément essentiel de la réduction de la pauvreté; ces besoins sont étroitement liés les uns aux autres et concernent la nutrition, la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'emploi, le logement et la participation à la vie culturelle et sociale.

35/f. Offrir aux catégories vulnérables et aux personnes qui vivent dans la pauvreté des services sociaux appropriés qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie, d'exercer leurs droits et de participer pleinement à toutes les activités sociales, économiques et politiques et de contribuer au développement socio-économique.

35/i. Faire en sorte que les pauvres aient accès pleinement et dans des conditions d'égalité à la justice et qu'ils connaissent notamment leurs droits, en leur fournissant, selon qu'il conviendra, une aide judiciaire gratuite.

46. Il faut faire prendre conscience de l'importance et de la valeur sociale et économique du travail non rémunéré, donner les moyens à la main-d'œuvre de concilier ces tâches avec une activité rémunérée en offrant une plus grande flexibilité de l'emploi, en encourageant les activités sociales bénévoles et en élargissant la notion même de travail productif, et faire reconnaître ces activités par la société, notamment en mettant au point des méthodes permettant de faire apparaître leur valeur en termes quantitatifs afin qu'elles puissent éventuellement apparaître dans la comptabilité qui pourra être établie indépendamment de la comptabilité nationale mais en conformité avec celle-ci.

72/a. Renforcer les capacités et les possibilités de toutes les personnes,

particulièrement celles qui sont vulnérables ou défavorisées, pour qu'elles puissent créer et maintenir des associations indépendantes représentant leurs intérêts, dans le cadre de l'appareil constitutionnel de chaque pays.

72/b. Permettre aux organismes de la société civile et spécialement à ceux qui représentent des groupes vulnérables et défavorisés de participer à la conception, à tire consultatif, ainsi qu'à l'application et à l'évaluation des mesures ayant trait au développement social.

74/k. Veiller à ce que chacun ait accès à tout âge à diverses activités d'apprentissage, scolaire et non scolaire, qui lui permettent de contribuer pleinement à la vie de la société et de tirer profit de cette participation.

# INTÉGRER LA LUTTE CONTRE LA GRANDE PAUVRETÉ DANS LES LIGNES DIRECTRICES POUR LES POLITIQUES DE L'EMPLOI DANS LES ÉTATS MEMBRES EN 1998

Contribution au Sommet pour l'emploi de l'Union européenne ; Luxembourg, novembre 1997 par Xavier Godinot et Olivier Gerhard

« La plupart d'entre nous n'ont pu faire d'études et nous avons tous du mal à trouver du travail. Pourtant. nous avons la volonté de nous en sortir, mais le système du travail, on dirait que ce n'est pas pour nous. Une jeune maman dont l'enfant a été placé dit : "Moi, j'ai arrêté de chercher, je suis découragée. Quand tu fais des démarches, on te demande toujours si tu as un diplôme et tu es obligée de dire non. Même pour des heures de ménage, on te demande d'avoir un permis de conduire. Maintenant j'ai compris, le travail, ce n'est pas pour nous." (...) Alors, pour nous, l'avenir qu'est-ce que c'est? Sans travail, sans argent, on n'est pas libre, on ne peut rien faire. On ne peut pas avoir de famille. » (Extrait de l'intervention faite au nom des jeunes du Ouart Monde lors de la Session européenne des Universités populaires Quart Monde, Bruxelles, le 6 juin 1997).

En convoquant un Sommet pour l'emploi en novembre l'Union européenne s'est mise au pied du mur. Elle sait qu'il n'est plus tolérable de laisser toute une ieunesse sans avenir, de maintenir dans l'inactivité forcée une population mise en marge et, parfois, même plus comptée dans les statistiques du chômage. Cet immense gâchis humain n'est compatible ni avec le développement durable, ni avec la justice. À la question que les plus défavorisés posent si souvent : « A-t-on encore besoin de nous ? ». l'Union européenne et ses pays membres ne peuvent que répondre affirmativement. Mais quelles lignes directrices, quels moyens vont-ils mettre en place pour ouvrir un avenir à ceux qui sont laissés pour compte, parfois depuis des décennies?

Le Sommet sur le développement social de Copenhague (mars 1995) a engagé les États à mettre en œuvre des programmes globaux et cohérents en vue d'éliminer la pauvreté. Le Traité d'Amsterdam ouvre la porte à la coopération entre États membres pour tracer des lignes directrices pour les politiques de l'emploi et la lutte contre l'exclusion sociale. Il y a donc aujourd'hui des possibilités nouvelles et une opportunité à ne pas manquer. C'est pourquoi le Mouvement international ATD Ouart Monde souhaite faire des propositions pour que les populations les plus défavorisées soient pleinement concernées par les programmes nationaux et européens pour l'emploi, qui sont d'une importance cruciale pour leur avenir. Ces propositions s'inscrivent dans une vision globale du développement, dont l'emploi et la formation ne constituent qu'un aspect.

#### UNE VISION NOVATRICE DU DÉVELOPPEMENT

Le père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, n'a cessé pendant toute sa vie de mettre en œuvre et de préciser une vision très novatrice du développement. Enracinée dans son expérience personnelle de la misère et dans celle de son peuple, elle s'est enrichie d'une confrontation incessante avec les grands courants de pensée de son temps. « Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ». La communauté internationale se rallie progressivement à cette vision \*, dont on peut très schématiquement rappeler six lignes de force.

- Le développement a pour but d'accroître la liberté des individus, c'est-à-dire leur contrôle sur leur destinée. Il doit donner à chaque être humain les sécurités nécessaires pour assumer ses responsabilités scolaires, professionnelles, familiales et sociales, et pour développer toutes ses potentialités. Chacun doit pouvoir être libéré des fléaux de la misère, de la faim, de l'ignorance et de la violence.
- Le développement doit être *communautaire*: il doit impliquer non seulement les individus, mais leur milieu d'appartenance, affermir leur identité collective et leur culture

<sup>\*</sup> L'organisation des Nations Unies a reconnu la misère comme une violation des droits de l'homme, et a fait du 17 octobre la Journée mondiale du refus de la misère.

commune, c'est-à-dire la façon dont ils choisissent de vivre ensemble. Pour renforcer la cohésion sociale, les différents groupes sociaux et institutions doivent travailler en partenariat. Les plus défavorisés doivent être traités en partenaires, et non en assistés.

- Le développement doit être global, c'est-à-dire qu'il doit prendre en compte toutes les dimensions de la vie personnelle et collective : éducation, santé, logement, emploi, culture... Car les droits de l'homme sont indivisibles. Tous les êtres humains doivent avoir accès aux droits économiques et sociaux, ainsi qu'aux droits civils et politiques énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Le développement doit être durable, et répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre les possibilités des générations futures. Cela veut dire aussi que les programmes de développement doivent avoir une durée suffisante pour rendre espoir aux populations les plus délaissés, et leur permettre de surmonter les handicaps hérités de privations extrêmes qui ont persisté parfois pendant plusieurs générations successives.
- Le développement doit être équitable : il doit promouvoir l'égalité des chances entre toutes les personnes, quels que soient leur milieu

d'origine, leur race, leur sexe... Cela implique nécessairement d'accorder une priorité d'investissement aux personnes et groupes qui sont les plus désavantagés.

• Enfin, le développement doit être solidaire: chacun doit agir non seulement pour son propre bien, mais aussi pour celui des autres, et notamment des plus délaissés. Plus la misère a été intense et durable, plus l'investissement humain requis pour la vaincre sera important. « La misère est l'œuvre des hommes. seuls les hommes peuvent la détruire. » À l'altération durable des relations humaines, faite d'oppression, d'exploitation, de rejet et de mépris, ne peut répondre qu'un mouvement inverse de justice, de partage, de valorisation et de respect...

C'est en référence à cette vision novatrice du développement que le Mouvement international ATD Quart Monde souhaite formuler des propositions à l'Union européenne et aux États membres.

\* \*

I. ASSOCIER LES PLUS DÉFAVORISÉS AUX POLITIQUES DE L'EMPLOI

Les États signataires de la Déclaration de Copenhague se sont engagés en 1995 à veiller « à ce que ceux qui vivent dans la pauvreté participent aux décisions concernant l'adoption de politiques et de règlements qui leur donnent les moyens de tirer parti des possibilités nouvelles dans les domaines de l'emploi et de l'économie » ( art. 29/2c). Pour mettre en œuvre cette décision, quatre orientations pourraient être prises :

- S'appuyer sur des savoirs nouveaux
- Soutenir les démarches de connaissance émancipatrice et de partage des savoirs
- Améliorer la connaissance de la pauvreté et de l'inactivité forcée
- Garantir la consultation des associations représentatives des plus défavorisés
- S'appuyer sur des savoirs nouveaux

Nos sociétés sont engagées dans une dynamique intense et continue d'élaboration, de renouvellement et de transmission des savoirs, qui sont un enjeu très important de pouvoir entre individus et groupes humains. Les phénomènes d'appropriation et de dépossession, de valorisation et de dévalorisation, bref, d'enrichissement et d'appauvrissement, sont au cœur de cette dynamique. La méfiance des petits et des humbles

à l'égard des technocraties qui élaborent les politiques s'enracine dans une expérience commune: les « experts » ignorent très souvent la réalité de vie des plus pauvres et disposent d'un pouvoir immense, celui d'écouter ou de ne pas écouter et de faire taire ceux qui n'ont pas leur maîtrise intellectuelle et langagière. Ainsi la souffrance, la résistance et les aspirations des plus démunis sont-elles largement absentes du corpus de connaissance sur lequel s'élaborent les politiques européennes. Les données statistiques elles-mêmes masquent la réalité du chômage et de la grande pauvreté, et des populations entières sont ignorées parce qu'elles sont découragées de chercher du travail, désignées comme inaptes au travail, sans abri, résidentes permanentes dans des campings, des taudis... On estime qu'en 1995, il y avait en Europe 2,7 millions de personnes sans abri, logées tantôt chez des parents ou amis, tantôt dans des chambres meublées ou des centres d'hébergement \*. Combien d'entre elles sont enregistrées dans les statistiques du chômage?

<sup>\*</sup> Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri, Cinquième rapport européen de l'observatoire des sans-abri, Dragana AVRAMOV, Bruxelles, 1996.

 Soutenir les démarches de connaissance émancipatrice et de partage des savoirs

C'est d'abord dans la production et la distribution des savoirs qu'il faut « insérer » les plus défavorisés. Non pas pour les éduquer, disait Joseph Wresinski, mais pour les prendre comme partenaires, et d'abord se mettre à leur école. Cette démarche est émancipatrice \* quand elle permet aux plus pauvres de se libérer de la honte et de devenir fiers d'appartenir à un peuple qui lutte pour les droits de l'homme. Elle est libératrice quand elle permet à leurs partenaires d'entrer dans connaissance plus universelle, qui ne soit plus amputée de l'expérience d'une partie de l'humanité. Le savoir des plus défavorisés, issu de leur expérience de la précarité ou de la grande pauvreté, se construit quand il entre en dialogue avec celui des autres citoyens : professionnels de terrain, militants, chercheurs... Ce dialogue est toujours laborieux et lent : il faut prendre le temps nécessaire pour susciter la parole de ceux qui n'ont jamais eu l'habitude d'être écoutés. Il faut aussi bien du

• Améliorer la connaissance de la pauvreté et de l'inactivité forcée Aujourd'hui, il n'est plus possible d'analyser correctement le chômage en Europe sans prendre en compte toutes les formes d'inactivité forcée dans lesquelles les populations les plus vulnérables ont été refoulées au cours des dernières décennies : chômage enregistré ou non, découragement, travail à temps partiel involontaire, chômage récurrent entre des emplois précaires, stages de « formation » divers, dépen-

temps aux privilégiés du savoir pour apprendre à écouter les plus défavorisés, à se laisser enseigner par eux. Peu à peu se révèlent l'intelligence des plus pauvres et l'acuité de leur regard, sans lesquelles la connaissance de la société est tronquée. Le dialogue avec eux engendre une nouvelle connaissance, plus féconde pour chacun des partenaires et pour la société tout entière, plus efficace pour faire reculer la misère \*

<sup>\*</sup> Patrick Brun, « Connaissance émancipatoire et histoires de vie en collectivité : les pratiques du Mouvement ATD Quart Monde ». Thèse de Doctorat en sciences de l'éducation, Université François Rabelais, Tours, juin 1997.

<sup>\*</sup> Depuis sa création, le Mouvement international ATD Quart Monde ne cesse de travailler à l'élaboration d'une connaissance efficace pour lutter contre la pauvreté. Depuis deux ans, il expérimente dans le projet Quart Monde-Université financé par le Fonds social européen le croisement de trois savoirs : celui des universitaires, celui de praticiens et celui des plus pauvres lié à leur expérience. Ce projet donnera lieu en 1998 à des publications et à un colloque européen.

dance des minima sociaux, handicaps, invalidité, pré-pensions... Au cours de la dernière décennie, le nombre des personnes jugées « inaptes au travail » a connu une croissance vertigineuse dans de nombreux États membres: les milieux les plus pauvres sont très touchés par cette évolution.

Proposition 1. Le premier effort à mettre en œuvre serait d'intégrer dans le rapport sur l'emploi, réalisé annuellement par la Commission européenne, des données quantitatives fiables sur les populations refoulées dans l'inactivité forcée.

Par ailleurs, il est aussi urgent de recueillir des données qualitatives sur les aspirations de ces populations, sur leurs attentes à l'égard des politiques de l'emploi, sur les forces qu'elles déploient pour survivre et résister à l'inactivité forcée.

Le rapport final de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté \* rappelle « l'imperfection des données concernant la pauvreté qui a pour conséquence une sous-estimation de la pauvreté et plus encore une absence d'estimation de l'extrême pauvreté », notamment en Europe. Il rappelle que le pro-

gramme d'action du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, en 1995, demande aux États « d'élaborer des méthodes permettant de mesurer toutes les formes de pauvreté en particulier la pauvreté absolue ». Certains observatoires régionaux développent depuis des années une méthodologie novatrice qui devrait être largement connue et utilisée \*.

• Garantir la consultation des associations représentatives des plus défavorisés

Les États signataires du programme d'action du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague se sont engagés à « permettre aux organismes de la société civile et spécialement à ceux qui représentent les groupes vulnérables et défavorisés de participer à la conception, à titre consultatif, ainsi qu'à l'application et à l'évaluation des mesures ayant trait au développement social » (art. 72/b).

Proposition 2. Ces associations pourraient contribuer à améliorer la connaissance dans trois domaines importants: les effets pervers des législations qui maintiennent les bénéficiaires d'un revenu minimum

<sup>\*</sup> Leandro Despouy, Rapport final sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Commission des droits de l'homme de l'ONU, 28 juin 1996, p. 17 et 18.

<sup>\*</sup> Voir notamment Mission régionale d'information sur l'exclusion en Rhônes-Alpes, 18 bis rue d'Enghien, F-69002 Lyon et son Dossier annuel 1997.

dans l'inutilité forcée et la pauvreté : les sous-statuts dans lesquels sont enfermés les bénéficiaires des plans d'intégration ou d'insertion; les savoirs spécifiques liés à l'expérience des plus pauvres, et la façon de les reconnaître et de les mettre en œuvre pour renforcer la cohésion sociale. Dans ces trois domaines, en concertation avec les partenaires sociaux et les associations compétentes, la Commission européenne pourrait faire l'état de la situation, mettre en avant des bonnes pratiques et en tirer des lignes directrices d'action.

D'autre part, il est clair que sans représentation propre dans les instances consultatives de l'Union européenne, les plus défavorisés resteront les parents pauvres des politiques mises en place.

Proposition 3. Au moment où les États membres se préparent à renouveler, en été 1998, les membres du Comité économique et social européen, le Mouvement international ATD Quart Monde lance un appel pour qu'y soient nommés des représentants des populations en grande pauvreté.

Il ne s'agit pas d'augmenter les membres de ce Comité venant d'organisations caritatives (qui elles aussi doivent y avoir leur place), mais d'assurer que des membres d'associations dont les plus pauvres sont membres puissent y apporter leur réflexion et leur expérience.

#### II. CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

#### · L'impératif d'équité

Le 7 octobre 1997, les ministres des Affaires sociales et du Travail des quinze pays membres de l'Union ont approuvé l'objectif de créer en cinq ans 12 millions d'emplois pour réduire le chômage à 7 % de la population active en Europe.

Proposition 4. Cet objectif, qui tient compte de la difficulté et de l'ampleur des changements à effectuer, n'est acceptable que s'il obéit à un impératif d'équité, c'est-à-dire si les efforts déployés profitent à tous, et en tout premier lieu à ceux que la misère a le plus éloignés du monde du travail.

Mais s'il s'agit de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation de ceux qui en sont déjà tout proches, en laissant à l'abandon les 7 % les plus pauvres des sans-emploi, cet objectif est totalement inacceptable : il conduirait les plus défavorisés au désespoir et renforcerait leur mise à l'écart, alors qu'il s'agit au contraire de renforcer la cohésion sociale.

L'impératif de globalité : répondre en priorité aux besoins essentiels non satisfaits

L'Union européenne se propose de mobiliser des ressources en vue de promouvoir l'emploi en Europe, et de créer un climat dans lequel l'esprit d'entreprise puisse prospérer. Dans une situation où, malgré les nombreux programmes mis en œuvre tant au niveau national qu'européen, les inégalités et la pauvreté s'accentuent, une réflexion s'impose sur la facon d'affecter les ressources mobilisées. Le marché à lui seul ne pourra pas satisfaire la demande non solvable des populations les plus défavorisées, si les pouvoirs publics n'agissent pas par des mécanismes correcteurs. Le droit à l'emploi ou à la formation restera inaccessible à ces populations si on ne leur accorde pas simultanément le droit à un logement stable, à la santé, à un revenu minimum inconditionnel, des services publics de qualité... Une action globale est indispensable.

Proposition 5. C'est pourquoi les investissements à entreprendre devraient répondre prioritairement aux besoins essentiels non satisfaits comme la rénovation et la construction de logements sociaux, la lutte contre l'illettrisme, la lutte contre l'échec scolaire, l'accès aux soins de santé et la prévention, la sécurité dans les zones les plus

abandonnées, les équipements urbains et ruraux... La création de nouveaux métiers accessibles aux jeunes les plus défavorisés, comme celui de médiateur du livre \* dans les quartiers déshérités, constitue une réponse particulièrement appropriée.

Le livre blanc de la Commission européenne Politique sociale européenne prévoyait en 1994 de « fixer des objectifs échelonnés jusqu'à l'an 2000 pour l'élimination de l'illettrisme et du manque de qualification de base chez les jeunes quittant l'école ». Ces objectifs n'ont toujours pas été déterminés. Il est urgent de poser les bases d'une véritable politique en ce sens. L'Union européenne devrait avoir un rôle d'impulsion et de coordination, qu'elle a déjà joué dans le domaine de l'illettrisme au début des années 1980.

La cohésion sociale constitue un besoin urgent à satisfaire, pour des raisons de justice et d'efficacité. Aussi toutes les dépenses d'investissement effectuées par les pou-

<sup>\*</sup> Sur les médiateurs du livre, voir notamment Godinot (sous la direction de), On voudrait connaître le secret du travail, éditions de l'Atelier/Quart Monde, Paris, 1996, p. 169 à 181; La culture et l'activité humaine pour refuser la misère, Commission européenne/Mouvement international ATD Quart Monde, Bruxelles, 1996.

voirs publics devraient être évaluées dans leurs effets sur la cohésion sociale.

 Consolider et développer l'économie solidaire

Une des premières réponses apportées à l'exclusion croissante des travailleurs non qualifiés du marché du travail en Europe a été la création progressive, à la fin des années soixante-dix, d'un nouveau secteur économique, à la charnière du marché concurrentiel et du secteur public subventionné par l'État. Ses promoteurs ont créé des entreprises qui ne sont pas mues d'abord par l'exigence du profit, mais par la volonté de procurer un emploi digne à ceux qui en sont le plus privés, tout en vendant une production sur un marché concurrentiel. Ainsi s'est développé un nouveau secteur de l'économie sociale.

Parallèlement, quelques entreprises classiques ont mis en place les moyens nécessaires pour assurer l'accueil, la formation et l'emploi de personnes très défavorisées, avec le soutien des pouvoirs publics. Mais toutes ces initiatives, qui composent l'économie solidaire, restent fragiles par manque d'entrepreneurs et de soutiens suffisants.

Proposition 6. L'économie solidaire devrait être reconnue par l'État et les partenaires sociaux comme partie intégrante des politiques de l'emploi. Dans de nombreux pays, un travail législatif est nécessaire pour doter d'un statut spécifique les entreprises à finalité solidaire, permettant d'articuler davantage formation et production, et de bénéficier de subsides adaptés.

Compte tenu qu'elles ont pour cible des groupes défavorisés, l'objectif d'autofinancement intégral est dans de nombreux cas inaccessible. « Il est réaliste de fixer un taux d'autofinancement de 30 à 50 % » estime un groupe d'experts allemands \*. Les exigences très supérieures fixées par certains pays créent une pression qui provoque déjà l'exclusion des publics les plus en difficulté. Les vertus des entreprises d'insertion seront réduites à néant si on les contraint à s'aligner sur l'économie marchande, en réduisant de plus en plus leurs subventions publiques.

Par ailleurs, les pouvoirs publics disposent de leviers trop peu utilisés pour inciter les entreprises à intégrer des logiques sociales dans leurs stratégies de marché: il s'agit des marchés publics. Les collectivités territoriales qui commandent des

<sup>\*</sup> Conseil de l'Europe, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Déclaration de Berlin: réduire le chômage de moitié d'ici l'an 2000 élaborée par le Conseil consultatif pour la politique de l'emploi, 10 janvier 1995.

travaux de construction, rénovation, entretien... devraient inciter les entreprises à intégrer des chômeurs de longue durée dans les chantiers proposés. Elles pourraient dans ce but introduire dans leur cahier des charges une clause du « mieux disant social ».

Proposition 7. Il faut poursuivre et approfondir la recherche et l'expérimentation des moyens propres à inciter tous les employeurs (publics ou privés) à participer à la lutte contre l'exclusion parce qu'elles y auront intérêt (clauses sociales dans les marchés publics, conventions collectives prévoyant l'insertion de chômeurs de longue durée, exonérations de charges sociales sous certaines conditions, contrats avec des entreprises d'insertion ou à finalité sociale...).

Parmi les initiatives existantes, les plus prometteuses sont celles qui associent entreprises, syndicats, pouvoirs publics et associations, car elles créent en même temps de la cohésion sociale en entreprise et un changement durable chez les personnes \*.

européenne des syndicats, Bruxelles, 1995

et les travaux de l'European Business

Network for Social Cohesion.

Au niveau européen, le Conseil, la Commission et le Parlement devraient créer un débat autour de tels partenariats, y compris ceux qui ont lieu dans le cadre des « Pactes territoriaux pour l'emploi », de façon à mettre en œuvre les meilleures méthodes d'implication des entreprises et de collaboration avec les populations en grande pauvreté.

#### III. GARANTIR L'EMPLOI, LA FORMATION, LES REVENUS

La Commission européenne suggère aux États membres de proposer à tout adulte au chômage un nouveau départ - sous forme d'emploi, de formation, de reconversion, d'expérience professionnelle... avant qu'il n'ait été douze mois au chômage, et à tout jeune avant qu'il n'ait été six mois au chômage. Le Mouvement international Quart Monde se réjouit de cette proposition, qui va dans le sens d'une réelle effectivité des droits économiques et sociaux. Il souligne l'obligation de cohérence et de durée dans ce domaine, et rappelle qu'il faudra des engagements réels et durables pour que les jeunes des milieux les plus pauvres puissent y croire.

Trois orientations peuvent être suggérées :

changement durable chez les personnes \*.

\* Voir notamment Godinot (sous la direction de), On voudrait connaître le secret du travail, Éditions de l'Atelier/Quart Monde, Paris, 1996; Les syndicats face à l'exclusion et aux précarités sociales, Confédération

- Mettre en place des parcours d'insertion et de qualification
- S'appuyer sur les savoirs des personnes défavorisées
- Garantir un revenu minimum inconditionnel sans restreindre les libertés civiles et politiques
- Mettre en place des parcours d'insertion et de qualification Pour les travailleurs les moins qualifiés, et notamment pour les moins de vingt-cinq ans, il est indispensable de mettre en place des parcours d'insertion et de qualification. Ces parcours devraient être d'une durée suffisante pour permettre une remise à niveau des savoirs de base (notamment en luttant contre l'illettrisme) et si nécessaire, un accompagnement professionnel et social. Ces parcours doivent concilier la sécurité indispensable aux travailleurs, sans discontinuité d'une étape à l'autre, et la souplesse nécessaire à la pluriactivité. C'est pourquoi ils requièrent un nouveau cadre juridique (voir partie 4). Leur financement pourrait s'appuyer sur une réaffectation partielle des dépenses passives de soutien du revenu à ces programmes actifs propres à augmenter les capacités professionnelles.

Proposition 8. Un accord-cadre entre les partenaires sociaux pourrait ouvrir des postes de travail dans toute l'Europe, afin d'accueillir les personnes engagées dans des parcours de formation qualifiante. Cet accord pourrait, par ailleurs, encourager les travailleurs dotés d'un emploi à prendre des années sabbatiques, et les inciter à aller à la rencontre des plus défavorisés. Ils pourraient engager avec eux des actions de partage du savoir, de formation, de création culturelle, artistique et économique.

 S'appuyer sur les savoirs des personnes défavorisées

Des parcours d'insertion et de formation qualifiante peuvent, notamment, se baser sur les savoirs acquis au travers d'une vie pleine de difficultés. Ces savoirs sont réels mais souvent morcelés et en friche : les intéressés n'ont généralement pas les mots pour les faire valoir. Un des objectifs des formations est de transformer ces savoirs en connaissances et en compétences utiles pour bâtir la cohésion sociale et créer de nouveaux métiers (médiateurs du livre, agents d'ambiance dans les bus, animateurs de quartiers...). La reconnaissance et l'instauration de vrais statuts de travailleurs pour ces nouveaux métiers devraient être encouragées. Les technologies de l'information prennent de plus en plus d'importance. La formation à de telles technologies devrait être intégrée dans les parcours de formation qualifiante. Parallèlement devrait être développé un nouveau métier de médiateur des technologies de l'information, menant des projets dans des quartiers où il y a beaucoup de jeunes sans travail.

**Proposition 9.** Les nouveaux métiers dans lesquels les savoirs des personnes défavorisées sont reconnus devraient être développés avec de vrais statuts de travailleur.

• Garantir un revenu minimum inconditionnel sans restreindre les libertés civiles et politiques

La réaffectation des dépenses passives de la protection sociale en mesures actives doit être conduite avec prudence, en évitant de plonger des populations entières dans la précarité ou la pauvreté parce qu'elles ne sont pas en état d'occuper un emploi. Par exemple, nombreux sont les jeunes qui à cause d'un passé de misère sont considérés comme « handicapés » et laissés dans un vide total : ils ne sont pas assez « handicapés » pour ouvrir le droit à une allocation, mais trop pour qu'on leur fasse des propositions de formation ou d'emploi. L'attribution d'un revenu minimum inconditionnel garantirait moyens de subsistance, et donnerait le temps nécessaire à la recherche

d'un vrai statut. Il faut aussi éviter de créer de nouveaux sous-statuts de travailleur qui précarisent la condition salariale.

On observe ces dernières années un renforcement très inquiétant du contrôle social qui pèse sur les bénéficiaires des minima sociaux. comme si la garantie d'un droit économique ou social devait pour eux se payer d'un recul des libertés civiles et politiques. En Belgique par exemple, un chômeur indemnisé est obligé d'avoir l'accord de l'Office national de l'emploi pour exercer une activité bénévole dans une association, ce qui constitue une entrave évidente à la liberté d'association. Dans de nombreux pays, on assiste à l'émergence de formes larvées de travail forcé pour les assistés sociaux qui sont en contrat d'insertion ou d'intégration. Les systèmes de « Workfare » risquent d'accroître considérablement ce danger : des garde-fous et des possibilités de recours doivent être rapidement mis en place.

IV. ADAPTER LE DROIT SOCIAL À L'EXIGENCE DE MOBILITÉ ET DE COHÉSION SOCIALE

Il est devenu indispensable aujourd'hui d'adapter le droit social à un contexte qui a beaucoup changé. Il faut en finir avec un droit instrumental de gestion de l'exclusion et construire un véritable droit au travail au cœur du droit du travail.

 Supprimer les discriminations paralysant les plus défavorisés La première étape indispensable est de supprimer les discriminations et les carcans paralysant les plus défavorisés. Dans certains pays, les bénéficiaires des minima sociaux n'ont pas les mêmes droits à bénéficier des services de l'emploi que les chômeurs indemnisés par exemple. Plus grave, la réglementation peut les pénaliser en retirant de leur revenu minimum un montant équivalent à ce qu'ils ont gagnés par leur activités (par exemple vente occasionnelle, travail à domicile...). Les minima sociaux deviennent ainsi des plafonds à ne pas dépasser sous peine de sanction, et les plus défavorisés sont véritablement paralysés dans l'inactivité forcée. Ces rigidités absurdes de la réglementation doivent être supprimées.

Proposition 10. Tous les demandeurs d'emploi devraient bénéficier sans discrimination des services de l'emploi et des possibilités de formation.

• Donner un nouveau cadre juridique à l'insertion professionnelle et au travail atypique

De nombreux pays d'Europe ont créé dans les années quatre-vingt, des sous-statuts d'insertion professionnelle. Ces sous-statuts précaires, d'une durée trop courte pour permettre l'apprentissage savoirs de base ou l'accès à une véritable qualification, maintiennent les plus défavorisés dans une totale insécurité financière, dehors des conventions collectives et des protections habituelles des travailleurs. Dans certains pays (France, Belgique...), des milliers de personnes peuvent travailler de facon tout à fait légale, parfois à temps plein, sans contrat de travail et sans véritable rémunération, dans des associations d'insertion, des chantiers-écoles... Ces sous-statuts maintiennent les plus défavorisés dans la pauvreté et sont une menace pour l'ensemble de la condition salariale, car il est prouvé que le mauvais emploi chasse le bon. Par ailleurs, les travailleurs en contrats de travail précaires sont très souvent pénalisés dans l'accès aux différents droits sociaux (sécurité sociale, droit à la formation...).

Proposition 11. En concertation avec les associations représentatives des plus défavorisés, les partenaire sociaux devraient faire l'état de la situation en Europe des sousstatuts de travailleur en insertion,

et mettre en chantier un nouveau cadre juridique favorisant la sécurité, la formation professionnelle et la mobilité des travailleurs jusqu'alors exclus des conventions collectives.

\*

Toute réflexion sur l'emploi doit, pour être complète, prendre en compte les situations extrêmes de ceux qui sont le plus durablement privés d'emploi et de formation professionnelle. Et ceci pour deux raisons.

La première est que l'emploi n'est pas une fin en soi. Il doit être au service des finalités de la société que sont l'épanouissement des potentialités de chacun et la cohésion sociale. Séparer la réflexion et l'action sur l'emploi de celles sur la lutte contre la pauvreté, c'est prendre les moyens pour la fin. C'est risquer d'aggraver la fracture sociale, en faisant jouer l'économie contre la société.

La seconde est que prendre en compte les situations d'exclusion, c'est se donner les moyens d'une clairvoyance sur les insuffisances de la société et sur les conséquences du chômage. Comme l'a montré Joseph Wresinski \*, les situations de chômage, de précarité, de pauvreté et d'extrême pauvreté ne se distinguent pas par la spécificité des processus qui les produisent, mais par le nombre, le cumul, l'amplitude et la durée des précarités mises en jeu. Emploi, chômage, précarité, pauvreté, exclusion sociale, sont donc liés les uns aux autres. Parler de l'un sans parler des autres serait un non-sens. Améliorer les dispositifs d'emploi et de formation pour que les plus défavorisés y trouvent leur place, c'est enrayer des processus d'exclusion qui peuvent affecter tout citoyen. La lutte contre la pauvreté est une lutte pour rendre les droits de l'homme effectifs pour toute personne.

C'est pourquoi le Mouvement international ATD Quart Monde lance un appel aux chefs d'État et de gouvernement réunis à Luxembourg pour un Sommet sur l'emploi, les 20 et 21 novembre 1997, afin qu'ils étudient les onze propositions établies ci-dessus et qu'ils les incorporent dans les lignes directrices pour les politiques de l'emploi en 1998.

<sup>\*</sup> Grande pauvreté et précarité économique et sociale, rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. Joseph Wresinski, Journal officiel de la République française, février 1987.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

#### Ouvrages:

- Appel des économistes contre la pensée unique POUR UN NOUVEAU PLEIN EMPLOI Syros, 1997, 190 pages.
- ATD Quart Monde (Mouvement international)

LA CULTURE ET L'ACTIVITÉ HUMAINE POUR REFUSER LA MISÈRE Actes du Colloque européen sur la contribution de la culture à la lutte contre la misère et de la 4<sup>e</sup> session européenne des Universités populaires Quart Monde.

Bruxelles, 8 et 9 juin 1995, 103 pages.

• ATD Quart Monde (Mouvement international) ATTEINDRE LES PLUS PAUVRES Unicef, New York, 1996, 182 pages.

• ATD Quart Monde (Belgique)

COMBATTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE ET LA GRANDE PAU-VRETÉ

Institut de Recherche et de Formation aux Relations Humaines, Actes du Colloque du 18 novembre 1995, Bruxelles, 98 pages.

• Aznar Guy

TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS — 20 propositions Syros, Coll. Pour débattre, 1993, 270 pages.

• Bellet Maurice

LA SECONDE HUMANITÉ. De l'impasse de ce que nous appelons l'économie Desclée de Brouwer, 1993.

• Bourdieu Pierre (sous la dir. de)

LA MISÈRE DU MONDE

Le Seuil, 1993.

Bresson Yoland

LE PARTAGE DU TEMPS ET DES REVENUS

Economica, 1995, 104 pages.

· Bureau international du travail

L'EMPLOI DANS LE MONDE. 1996-1997. Les politiques nationales à l'heure de la mondialisation

OIT, Genève, 1996, 214 pages.

Calvez Jean-Yves

NÉCESSITÉ DU TRAVAIL — Disparition d'une valeur ou redéfinition ? Éd. de l'Atelier, Coll. Débattre, 1997, 112 pages.

Castel Robert

MÉTAMORPHOSE DE LA QUESTION SOCIALE : UNE CHRONIQUE DU SALARIAT

Fayard, 1995.

Cohen Daniel

RICHESSE DU MONDE, PAUVRETÉ DES NATIONS Flammarion, 1997, 166 pages.

· Commissariat général du Plan.

LE TRAVAIL DANS VINGT ANS.

Rapport de la commission présidée par Jean Boissonnat.

Éditions Odile Jacob, 1995, 373 pages.

Commission européenne.

ENSEIGNER ET APPRENDRE. Vers la société cognitive.

Livre blanc sur l'éducation et la formation.

Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1995, 107 pages.

• Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, présidée par Jacques Delors.

L'ÉDUCATION : UN TRÉSOR EST CACHÉ DEDANS

Rapport à l'Unesco. Éditions Odile Jacob, 1996, 310 pages.

• Commission sociale de l'épiscopat, Albert Rouet président.

FACE AU CHÔMAGE, CHANGER LE TRAVAIL

Des syndicats, partis, mouvements chrétiens s'expriment.

Centurion, 1993, 242 pages.

· Conseil économique et social

GRANDE PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

M. Joseph Wresinski, rapporteur – Avis et rapports du Conseil économique et social, J.O. de la République française, année 1987, nº 6.

· Conseil économique et social

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LUTTE CONTRE LA GRANDE PAUVRETÉ

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, rapporteur – Avis et rapports du Conseil économique et social, J.O. de la République française, année 1995, nº 3.

· Decouflé André-Clément

QUARANTE ANS DE POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI EN FRANCE (1946-1986) – Éléments pour un bilan critique.

Éditions Matrice, Vigneux (avec la MIRE), 1990.

· Ferry Jean-Marc

L'ALLOCATION UNIVERSELLE

Éditions du Cerf, 1996, 128 pages.

Fitoussi Jean-Paul

LE DÉBAT INTERDIT : MONNAIE, EUROPE, PAUVRETÉ Arléa, 1995.

 Fondation Roi Baudoin, Union des villes et communes belges, ATD Quart Monde.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ EN BELGIQUE 1995, 424 pages.

• Forrester Viviane L'HORREUR ÉCONOMIQUE

Fayard, 1996, 215 pages.

• de Foucauld Jean-Baptiste et Piveteau Denis UNE SOCIÉTÉ EN QUÊTE DE SENS. Éditions Odile Jacob, 1995, 300 pages.

• Godinot Xavier (sous la dir. de)

ON VOUDRAIT CONNAÎTRE LE SECRET DU TRAVAIL
Éditions de L'Atelier / Quart Monde, 1995, 352 pages.

• Gorz André

MÉTAMORPHOSE DU TRAVAIL. QUÊTE DU SENS. Critique de la raison économique Galilée. 1988.

• d'Iribarne Philippe LE CHÔMAGE PARADOXAL PUF, 1990. Joutard Philippe

GRANDE PAUVRETÉ ET RÉUSSITE SCOLAIRE. Changer de regard. Rapport au Ministre de l'Éducation nationale et de la Culture. Centre régional de documentation pédagogique de Midi-Pyrénées, 1992.

- Larrouturou Pierre COMBATTRE RADICALEMENT LE CHÔMAGE Seuil, 1994.
- Lipietz Alain

LA SOCIÉTÉ EN SABLIER. Le partage du travail contre la déchirure sociale. La Découverte, coll. Cahiers libres / Essais, 1996, 336 pages.

Méda Dominique
 LE TRAVAIL. UNE VALEUR EN VOIE DE DISPARITION
 Aubier, coll. Alto, 1995, 358 pages.

• Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE Rhône-Alpes, Lyon) IL FAUT AVOIR DE L'AMBITION POUR NOUS

Rapport sur l'accès des jeunes en difficulté à une qualification et à l'emploi en Rhône-Alpes.

Décembre 1996, 137 pages.

- Nikonoff Jacques EXISTE-T-IL DES RÉSERVOIRS D'EMPLOIS ? Panoramiques poche, 1997.
- Organisation de coopération et de développement économique L'AVENIR DU TRAVAIL ET DES LOISIRS OCDE poche, 1994/1995, 135 pages.
- Rifkin Jeremy

  LA FIN DU TRAVAIL

  Préface de Michel Rocard

  La Découverte, 1996, 435 pages.
- Rosanvallon Pierre LA NOUVELLE QUESTION SOCIALE. Repenser l'État-providence. Le Seuil, 1995, 228 pages.
- Roustang Guy, Laville Jean-Louis, Eme Bernard, Mothé Daniel, Perret Bernard

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Desclée de Brouwer, collection Sociologie économique, 1996, 190 pages.

Schnapper Dominique

CONTRE LA FIN DU TRAVAIL

Éditions Textuel, diffusion Le Seuil, 1997.

· Schwartz Bertrand

MODERNISER SANS EXCLURE

La Découverte, 1994.

Scott James

WEAPONS OF THE WEAK: EVERYDAY FORMS OF PEASANT RESISTANCE

Yale University Press, 1995.

Sue Roger

TEMPS ET ORDRE SOCIAL

Coll. Le sociologue, PUF 1994, 300 pages.

Supiot Alain

CRITIOUE DU DROIT DU TRAVAIL

PUF, Collection Les voies du droit, 1994.

· Van Parijs Philippe

REFONDER LA SOLIDARITÉ

Éditions du Cerf, 1996, 112 pages.

Vercauteren Paul

LES SOUS-PROLÉTAIRES

Éditions Vie ouvrière, Bruxelles, 1970.

· Wilson William Julius

WHEN WORK DISAPPEARS: THE WORLD OF THE NEW URBAN POOR Alfred A. Knopf, New York, 1996, 325 pages.

· Wuhl Simon

LES EXCLUS FACE À L'EMPLOI.

Lyros, Coll. Alternatives économiques, 1993, 304 pages.

#### Périodiques

• Revue internationale du Travail

NUMÉRO SPÉCIAL : REGARDS CROISÉS SUR LE TRAVAIL ET SON DEVENIR.

Volume 135, nº 6. Bureau international du travail, Genève, 1996.

- Problèmes économiques
   PAUVRETÉ ET EXCLUSION. nº 2508, 19 février 1997.
- Revue Quart Monde
   TRAVAILLÉS PAR LE TRAVAIL. nº 161, février 1997.
- Dossiers et documents de la Revue Quart Monde : n°3 (Actes Colloque 1991, Rhône-Alpes) : CONTRE L'EXCLUSION : Quel parcours d'insertion professionnelle et de qualification ? n° 4 (Actes Colloque 1992, Champagne-Ardenne) : POUR LA FORMATION ET L'INSERTION ÉCONOMIQUE DES JEUNES LES PLUS DÉFAVORISÉS.
- $n^{\rm o}\,5$  (Actes Colloque 1993, Aquitaine) : AUCUN JEUNE SANS AVENIR. Une société pour demain.
- Recherches (La Revue du Mauss) VERS UN REVENU MINIMUM INCONDITIONNEL? nº 7, 394 pages, La Découverte, 1<sup>er</sup> semestre 1996.

Traitement informatique, impression, façonnage par



Nº d'impression : 80021 L Dépôt légal : février 1998

Toute personne qui en a l'âge, la capacité et la disponibilité doit pouvoir se livrer à une activité socialement reconnue pour gagner sa vie, acquérir une formation, être utile à d'autres. Dans le contexte des mutations contemporaines affectant le monde du travail, le risque est grand que les perspectives offertes aux plus pauvres soient encore celles de l'assistance et de l'inutilité.

Assurer les conditions de possibilité de leur contribution à l'activité humaine ne se fera pas sans un sursaut de citoyenneté. Le mouvement ATD Quart Monde apporte à ce débat de société les réflexions et les propositions qu'il a communiquées :

- aux États généraux du chômage et de l'emploi (Paris, 1988)
- au Sommet mondial pour le Développement social (Copenhague, 1995)
- au Sommet pour l'Emploi de l'Union européenne (Luxembourg, 1997).

